



Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
NOTE DE SYNTHESE	5
CONTEXTE	8
L'INITIATIVE SPECIALE DE FINANCEMENT DES ODD, « NE LAISSER PERSONNE DE COTE ».....	10
1. PROTECTION SOCIALE « ODD 1 ».....	12
2. FAIM ET AGRICULTURE « ODD 2 »	13
3. SANTE « ODD 3 ».....	15
4. EDUCATION « ODD 4 »	16
5. ENERGIE « ODD 7 ».....	18
6. INFRASTRUCTURES « ODD 9 ».....	19
7. VILLES ET COMMUNAUTES DURABLES	22
« ODD11 ».....	22
8. VIE TERRESTRE	25
FICHES DE PROJET DETAILLEES.....	27
Le projet « Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) ».....	28
Le Programme National de Développement des Filières à Haute Valeur Ajoutée (ananas, anacarde et produits maraîchers)	31
Le Programme National de Développement des Filières Conventionnelles (riz, maïs et manioc)	35
Le Programme National de Développement des Filières de l'Elevage (viande, lait et œufs de table)....	38
Le Programme National de Construction, d'Equipeement et de Fonctionnalité des Formations Sanitaires (PNCEFFS).....	43
Le Programme National de Réhabilitation et de Construction des Centres Hospitaliers (PNRCCH)	45
PROJET DE CONSTRUCTION DE L'UNIVERSITE DE PARAKOU SUR LE SITE DE BAKA	48
PROJET DE CREATION D'INSTITUTS UNIVERSITAIRES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (IUEP)	51
Projet d'accès durable et sécurisé du Bénin à l'énergie électrique (PADSBEE 2019-2024).....	53
Aménagement et Bitumage de la route Guéné-Karimama (45,403 km)	55
Aménagement et Bitumage de la route Nikki-Kalalé-Ségbana (147,68 km)	57
Aménagement et Bitumage des contre-allées sur Godomey-Pahou-Ouidah (35,25 km).....	59
Construction d'un axe autoroutier de contournement Nord-Est de la ville de Cotonou (40 km)	61
Construction d'une liaison autoroutière entre le Carrefour Sèmè et Porto-Novo (10 km) avec la construction d'un pont sur la lagune de Porto-Novo.....	63
Réhabilitation et renforcement de la RNIE 2 Tronçon Parakou-Béroubouay (182 km)	65
Réhabilitation et renforcement de la route Kota-Kouandé-Pehunco (81,08 km) et Pehunco- Fo Boure (48 km).....	67
Construction de 20 000 logements sociaux et économiques	68
Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB)	68

Programme Intercommunal de Réhabilitation du lac Ahémé et ses chenaux et de création d'une zone de développement économique (PIRA)	68
--	----

Sigles et abréviations

ARCH	Assurance pour le Renforcement du Capital Humain
BAD	Banque Africaine de Développement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
FMI	Fonds Monétaire International
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
IUEP	Projet de Création d'Instituts Universitaires d'Enseignement Professionnel
ODD	Objectifs de Développement Durable
PADSBE	Projet d'accès durable et sécurisé du Bénin à l'énergie électrique
PAUNA-UNSTIM	Projet d'Appui à l'Université Nationale d'Agriculture et à l'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques
PCUP_BAKA	Projet de Construction de l'Université de Parakou sur le Site de BAKA
PIB	Produit Intérieur Brut
PIRA	Programme Intercommunal de Réhabilitation du Lac Ahémé et ses chenaux et de création d'une zone de développement économique
PNCEFFS	Programme National de Construction, d'Equipeement et de Fonctionnalité des Formations Sanitaires
PNUF	Le Programme National de Développement des Filières à Haute Valeur Ajoutée
PNDMA	Programme National de Développement de la Mécanisation Agricole
PNRCCH	Programme National de Réhabilitation et de Construction des Centres Hospitaliers
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPAB	Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles
RNA	Recensement National de l'Agriculture
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Note de synthèse

1. **Le Gouvernement du Bénin a identifié un ensemble de quarante-neuf (49) cibles prioritaires dans la perspective de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.** Les dépenses nécessaires à la réalisation de ces cibles ont fait l'objet d'une évaluation, par les Autorités nationales puis par le FMI, afin d'en apprécier les besoins de financement.
2. **Le costing des actions à mettre en œuvre pour l'atteinte des ODD à l'horizon 2030 au regard des cibles prioritaires retenues par le Bénin indique des besoins en ressources financières et technologiques substantielles, sur les onze années restantes.** Les ressources nécessaires pour le financement de ces différentes cibles, estimées avec l'assistance du PNUD, s'élèvent à 42.451,6 milliards de francs CFA, soit 74,5 milliards US Dollar, au moins. Ce qui représente un coût moyen annuel d'environ 3.265,5 milliards de francs CFA, l'équivalent de 5,7 milliards US Dollar, soit 60,8% du PIB alors que les ressources fiscales domestiques atteignent à peine 18% du PIB par an (Rapport du costing, 2018).
3. **Le Bénin a donc décidé d'organiser des tables rondes sectorielles de plaidoyer auprès des partenaires autour d'une initiative de mise en œuvre des ODD.** Tenant compte des caractéristiques structurelles de l'économie béninoise, le Gouvernement a mis en place une initiative intitulée « Initiative Spéciale de Financement des ODD, "ne laisser personne de côté", qui prend en compte, parmi les 49 cibles prioritaires, celles dont la mise en œuvre aurait l'impact le plus important sur la population, de manière à ne laisser personne de côté.
4. **L'analyse par les effets d'entraînement ainsi que l'étude du profil de la pauvreté au Bénin ont permis de retenir le top 8, constitué des secteurs prioritaires suivants : Protection sociale (ODD 1), Faim et agriculture (ODD 2), Santé (ODD 3), Education (ODD 4), Energie (ODD 7), Infrastructures (ODD 9) et Villes, communautés durables (ODD11) et Vie terrestre (ODD15).** Les cibles prioritaires retenues pour ce top 8 traduisent ainsi la volonté des Autorités nationales d'orienter les ressources de manière efficiente vers les secteurs qui offrent les meilleures perspectives pour l'atteinte des ODD.
5. L'Initiative Spéciale de Financement des ODD, «ne laisser personne de côté » est organisée autour de 16 cibles sur les 49 prioritaires. Le costing initial de ces 16 cibles prioritaires revient à 21.787,1 milliards de francs CFA, représentant 51,32% du costing global des 49 cibles prioritaires.

6. Les 16 cibles prioritaires de l'Initiative Spéciale de Financement des ODD, « ne laisser personne de côté » et leur poids dans le costing initial

Secteur	Cibles prioritaires	Costing initial	
		(milliards FCFA)	(millions USD)
Protection sociale (ODD 1)	1.3	906,3	1590,0
Faim et Agriculture (ODD 2)	2.1	4 527,7	7943,3
	2.2	6 043,2	10602,1
	2.3	883,0	1549,1
Santé (ODD 3)	3.1	388,5	681,6
	3.2	155,8	273,3
	3.3	521,8	915,4
	3.4	153,8	269,8
	3.7	33	57,9
Education (ODD 4)	4.4	1 056,2	1853,0
	4.5	63,3	111,1
Energie (ODD 7)	7.1	4 385,5	7693,9
Infrastructures (ODD 9)	9.1	2 393,2	4198,6
Villes et communautés durables (ODD11)	11.1	192,4	337,5
	11.3		
Vie terrestre (ODD15)	15.1	83,4	146,3
Total du costing pour les 16 cibles du top 8		21 787,1	38223,0
Total du costing pour les 49 cibles		42 451,6	
Part du costing des 16 cibles dans le costing global des 49 cibles		51,3%	

Source : Rapport costing 2018

7. L'initiative s'articule autour de vingt (20) projets d'un coût cumulé de deux mille deux cent quatre-vingt-quinze (2.295) milliards de francs CFA, soit quatre mille vingt-sept (4.027) millions US Dollar. Les besoins de financements y afférents s'élèvent à deux mille dix-neuf (2019) milliards de francs CFA, soit trois mille cinq cent quarante-deux (3.542) millions US Dollar.

Coût et besoins de financement de l'initiative spéciale des ODD, « ne laisser personne de côté »

No	Secteur	Projets	Cibles prioritaires	Coût	Financement disponible	Besoin de financement	
				(Milliards)	(Milliards FCFA)	(Milliards)	(Millions)
1	Protection sociale	ARCH	1.3	313,0	72,0	241,0	422,8
2	Faim et Agriculture (ODD 2)	PNDF ananas, anacarde et produits	2.1, 2.2 et 2.3	56,5		56,5	99,1
		PNDF riz, maïs et manioc	2.1, 2.2 et 2.3	203,4	136,7	66,7	117,0
		PNDF viande, lait et œufs de table	2.1, 2.2 et 2.3	41,8	24,0	17,8	31,2
		PNDMA mécanisation agricole	2.3	54,7		54,7	96,0
3	Santé (ODD 3)	PNCEFFS	3.1, 3.2, 3.4 et 3.7	82,5	18,4	64,1	112,5
		PNRCCH	3.1, 3.2, 3.4 et 3.7	39,0	24,1	14,9	26,1
4	Education (ODD 4)	IUEP	4.1, 4.4 et 4.5	33,2	1	32,2	56,5
		PCUP_BAKA	4.1, 4.4 et 4.5	34,5		34,5	60,5
5	Energie (ODD 7)	PADSBE	7.1	226,0		226,0	396,5
6	Infrastructures (ODD 9)	Route Guéné-Karimama	9.1	26,8		26,8	47,0
		Route Nikki-Kalalé-Ségbana	9.1	82,2		82,2	144,2
		Contre-allées sur Godomey-Pahou-	9.1	23,8		23,8	41,8
		Contournement Nord-Est de la ville	9.1	345,0		345,0	605,3
		Liaison autoroutière carrefour Sèmè et Porto-Novo plus le pont	9.1	61,2		61,2	107,4
		Tronçon Parakou-Béroubouay	9.1	40,3		40,3	70,7
		Route Kota-Kouandé-Pehunco et	9.1	119,6		119,6	209,8
7	Villes et Communautés durables (ODD 11)	Projet 20 000 logements	11.1	319,7		319,7	560,9
		PPAB	11.3	3,0	0,02	3,0	5,3
8	Vie terrestre (ODD15)	PIRA	15.1	189,0		189,0	331,6
	Total			2 295,2	276,2	2019,0	3 542,1

Contexte

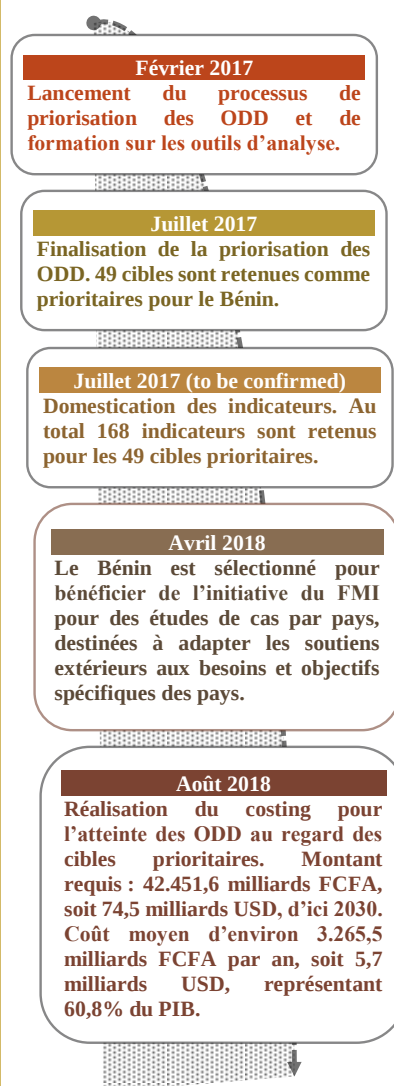
8. **Le Gouvernement du Bénin s'est résolument engagé à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.** Cet engagement est notamment reflété dans les principaux documents stratégiques du pays en matière de développement, dont le taux d'alignement¹ sur les ODD est estimé à 70% au moins. Dans le même sens, le cadre d'élaboration et d'exécution du budget de l'Etat ainsi que le pilotage des politiques publiques mettent l'accent sur les activités pro-ODD.

9. **En particulier, le Bénin a adopté une démarche coordonnée d'internalisation des ODD,** qui a permis de réaliser successivement la priorisation des cibles des ODD, la domestication des indicateurs des cibles prioritaires et le costing des cibles prioritaires. Cette démarche prend appui sur les meilleurs standards retenus au sein de la communauté internationale. Elle fait l'objet de l'appréciation des pairs à la faveur des rencontres annuelles du Forum Politique de Haut Niveau pour le développement durable, auquel le Bénin est partie prenante.

10. **Au terme du processus de priorisation, un ensemble de quarante-neuf (49) cibles ont été définies comme spécifiquement prioritaires au Bénin,** exclusion faite des cibles prioritaires communes² à l'ensemble des pays. La domestication des indicateurs des cibles prioritaires a permis de retenir 168 indicateurs associés aux 49 cibles prioritaires. Sur ces 168 indicateurs, un peu moins de la moitié³ est disponible. Les améliorations nécessaires sont en cours d'étude afin de permettre au système national de la statistique de couvrir l'ensemble des indicateurs concernés.

11. **Le costing des actions à mettre en œuvre pour l'atteinte des ODD à l'horizon 2030 au regard des cibles prioritaires retenues pour le Bénin indique des besoins en ressources financières et technologiques sans précédent, sur les onze années**

Processus d'internalisation des ODD et dates clés



¹ Selon l'Outil d'analyse rapide intégrée, développé par le PNUD pour faciliter l'intégration des ODD aux plans nationaux et locaux, les documents stratégiques du Bénin sont alignés à 70% au moins sur les ODD.

² Les quarante-trois (43) cibles de mise en œuvre des ODD 1 à 16 et les dix-neuf (19) cibles de l'ODD 17 relatives au partenariat pour la réalisation, ne font pas l'objet de priorisation. Elles sont systématiquement retenues pour être mises en œuvre par tous les pays signataires. Par ailleurs, les deux (2) cibles de l'ODD 14, relatives aux négociations sur les subventions à la pêche (cible 14.6), puis aux bénéfices des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines (cible 14.7), ne s'appliquent pas aux pays en développement qui devraient en être bénéficiaires.

³ Sur les 168 indicateurs, 82 (soit 49%) sont disponibles, 23 autres (soit 14%) peuvent être potentiellement calculés, tandis que 63 (soit 37%) ne peuvent pas être calculés au regard de la couverture actuelle du système statistique national.

restantes. Les ressources nécessaires pour le financement de ces différentes cibles, estimées avec l'assistance du PNUD, s'élèvent à 42.451,6 milliards de francs CFA, soit 74,5 milliards US Dollar⁴, au moins. Ce qui représente un coût moyen annuel d'environ 3.265,5 milliards de francs CFA, l'équivalent de 5,7 milliards US Dollar, soit 60,8% du PIB alors que les ressources fiscales domestiques atteignent à peine 18% du PIB par an (Rapport du costing, 2018).

12. Le même exercice fait par le FMI suivant une méthodologie différente aboutit à des résultats similaires et confirme des besoins importants de ressources complémentaires. Les travaux du FMI ont concerné l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, l'électricité et les routes et ont conclu à des coûts annuels d'environ 21,3% du PIB. Pour ces mêmes secteurs d'ODD, le costing national du Bénin enregistre un coût d'environ 19% du PIB. Ces différents résultats indiquent l'importance des besoins de ressources pour assurer une bonne mise en œuvre des ODD au Bénin.

13. Le financement des ODD est élevé au rang de préoccupation nationale avec une forte implication du Chef de l'Etat. En effet, la couverture des besoins requiert la mise en place d'un Partenariat qui facilitera un engagement fort au service de la réalisation du package prioritaire national. A ce titre, le Gouvernement du Bénin avec à sa tête le Président de la République, Son Excellence Patrice Talon, a pris part à la section spéciale organisée par le Secrétaire Général des Nations Unies et le FMI sur la question du financement des ODD, en marge des Assemblées Générales des Nations Unies de septembre 2018.

14. Le Bénin a notamment décidé de la tenue d'une table ronde de plaidoyer auprès des partenaires autour d'une initiative spéciale de mise en œuvre des ODD. Face au gap important de ressources, il est envisageable afin de maintenir la viabilité de la dette publique, une augmentation de l'aide et des prêts concessionnels. Cependant, au regard des tensions et des incertitudes liées à la mobilisation de ce type de ressources, le Gouvernement du Bénin souhaite prospecter le financement des ODD au-delà des partenaires et donateurs traditionnels, à travers la tenue d'une table ronde élargie aux fondations philanthropiques et aux partenaires privés. Cette table ronde se tiendrait autour d'une Initiative intitulée « Initiative Spéciale de Financement des ODD, « ne laisser personne de côté », objet du présent document.

⁴ Avec un taux de change moyen de 570 francs CFA pour 1 US Dollar. Ce taux est maintenu pour tout le document et pourra être ajusté au besoin pour tenir compte de l'évolution du cours du Dollar.

L'Initiative Spéciale de Financement des ODD, « ne laisser personne de côté »

15. **L'initiative Spéciale de Financement des ODD, « ne laisser personne de côté » prend en compte huit (8) secteurs clés correspondant aux ODD suivants (le top 8) : Protection sociale (ODD 1), Faim et agriculture (ODD 2), Santé (ODD 3), Education (ODD 4), Energie (ODD 7), Infrastructures (ODD 9), Villes et Communautés Durables (ODD 11) et Vie terrestre (ODD15).** Le choix de ces secteurs découle d'une analyse d'identification des effets d'entraînement et des synergies que les cibles prioritaires ODD entretiennent en leur sein. Ainsi, les secteurs choisis sont ceux dont les effets transversaux sont les plus importants, particulièrement sur les pauvres et les couches vulnérables. C'est par exemple le cas du secteur de la Protection sociale. Les mesures envisagées par le Gouvernement en la matière, en plus de la lutte contre la pauvreté (ODD 1), couvrent la lutte contre la faim (ODD 2), la santé (ODD 3), l'éducation (ODD 4), le travail décent et la croissance économique (ODD 8) et en particulier la réduction des inégalités (ODD 10) à travers le ciblage des ménages pauvres et extrêmes pauvres.

16. **Les secteurs retenus sont ceux qui parlent le plus aux pauvres.** En effet, le profil de la pauvreté au Bénin montre que le pauvre a besoin de protection sociale, sa famille est exposée à la faim, elle n'a pas accès aux soins de santé, ses enfants sont retirés de l'école pour être plongés dans la vie active dès le bas âge. Le pauvre et sa famille n'ont pas accès à l'électricité et vivent généralement dans des zones dépourvues des infrastructures socio-économiques de base et souvent enclavées. Le top 8 vise justement à ne plus laisser ces familles de côté.

17. **Cette initiative se veut concis, pertinent et réaliste au regard des possibilités de mobilisation des ressources par le Bénin.** Il n'inclut pas les ODD ayant déjà enregistré des financements substantiels, par exemple l'ODD 6 (eau), afin de mettre l'accent sur les ODD à besoin de financement. En substance, l'Initiative Spéciale de Financement des ODD, « ne laisser personne de côté » fournit la trajectoire envisagée par le Gouvernement du Bénin pour l'atteinte des ODD concernés, en mettant en lumière les projets phares suffisamment matures et à besoin de financement. Ainsi, à partir des 49 cibles prioritaires des ODD du Bénin, l'initiative retient 16 cibles prioritaires d'ODD à forts effets d'entraînement.

18. **L'initiative s'articule autour de (20) projets d'un coût cumulé de 2.295 milliards de francs CFA, soit 4.027 millions US Dollar. Les besoins de financements y afférents s'élèvent à 2.019 milliards de francs CFA, soit 3.542 millions US Dollar. Les fiches détaillées des projets concernés sont fournies en annexe.**

Une Initiative Spéciale de Financement des ODD, « ne laisser personne de côté » organisée autour des cibles prioritaires dans les huit (8) secteurs clés suivants, à forts effets d'entraînement :



1. Protection sociale

« ODD 1 »

19. **Le Gouvernement du Bénin a adopté une politique holistique de protection sociale dont l'objectif est de réduire la vulnérabilité des populations face aux risques.** Cette politique met l'accent, entre autres, sur les principes suivants : (i) la **Prévention** : réduction des risques et de leurs impacts néfastes ; (ii) la **Protection** : appuis aux ménages affectés par des chocs, partage des risques par des filets sociaux, des mécanismes assurantiels et de prise en charge des personnes victimes de violences, de maltraitance ou d'exploitation ; et (iii) la **réduction de la vulnérabilité** : promotion de l'investissement dans le capital humain (notamment des enfants), de l'autonomisation économique des ménages les plus vulnérables, de réadaptation des personnes handicapées et de promotion de la réinsertion familiale et sociale, en vue du renforcement des capacités et de réduction de la vulnérabilité sur une base durable.

20. **La cible 1.3 relative à la mise en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous est retenue parmi les cibles prioritaires au Bénin, en harmonie avec la constitution du 11 décembre 1990 qui reconnaît l'accès à la protection sociale comme un droit fondamental.** Ce choix se justifie d'autant plus que seulement 8,4% de la population béninoise est actuellement couverte par une assurance maladie, dans un contexte où l'incidence de la pauvreté est de 40,1%.

21. **Le costing réalisé pour l'ensemble des actions nécessaires à l'atteinte de la cible 1.3 situe les besoins globaux à 906,3 milliards de FCFA, soit approximativement 1.590 millions US Dollar, à l'horizon 2030. Au titre des actions visées, la principale disposition prise par le Gouvernement est le projet « Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) », dont les grandes articulations et le besoin de financement sont résumés ci-après.**

**Projet
« Assurance
pour le
Renforcement
du Capital
Humain
(ARCH) »
(Fiche détaillée,
en annexe)**

- **Objectif de développement du Projet** : Accroître la capacité et l'accès aux services sociaux de base ainsi qu'aux opportunités économiques de façon durable et équitable aux Béninois, notamment les plus démunis.
- **Synthèse** : Conçu pour sortir le Bénin de la précarité, le projet ARCH est constitué d'un paquet de quatre (4) services qui seront offerts à un guichet unique de protection sociale : (i) Assurance maladie (prioritairement aux pauvres extrêmes et pauvres non extrêmes), (ii) formation (à l'intention des acteurs du secteur informel), (iii) micro crédit et (iv) assurance retraite (pour les acteurs du secteur informel)
- **Coût total** : 313 milliards FCFA, soit 549,1 millions USD
- **Ressource mobilisée** : 72 milliards FCFA, soit 126,3 millions USD
- **Gap à financer** : 241 milliards FCFA ou 422,8 millions USD

2. Faim et Agriculture

« ODD 2 »

22. **Le Gouvernement a retenu de faire du secteur agricole le principal levier de développement économique, de création de richesses et d'emplois au Bénin.** Ce choix se traduit par d'importantes réformes en cours dans le secteur, en particulier (i) la création de sept (7) pôles de développement agricole gérés chacun par une Agence territoriale de développement agricole, (ii) la promotion des filières agricoles à forte valeur ajoutée, ainsi que (iii) la modernisation des infrastructures agricoles. Le Recensement National de l'Agriculture (RNA) en cours participe également de cette nouvelle dynamique, avec l'objectif spécifique de doter le secteur agricole de statistiques fiables qui seront périodiquement actualisées par des enquêtes statistiques agricoles.

23. **La stratégie de territorialisation du développement agricole adoptée par le Gouvernement vise à concrétiser la vision « Investir pour une agriculture de grande envergure », tout en adressant les préoccupations liées au genre et à la nutrition.** De ce point de vue, l'action du Gouvernement met l'accent sur la sécurité alimentaire, à travers notamment l'amélioration de la **disponibilité**, l'**accessibilité**, la **stabilité** et des conditions d'**utilisation**.

24. **Dans cette optique, le Gouvernement a retenu, au titre des cibles prioritaires de l'ODD 2, les trois cibles 2.1, 2.2 et 2.3 qui occupent une place de choix dans le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole et les Accords de Malabo ou de la CEDEAO, auxquels le Bénin est partie prenante.** Ces cibles portent respectivement sur (i) l'éradication de la faim, (ii) l'éradication de la malnutrition sous toutes ses formes et (iii) le doublement de la productivité agricole et des revenus des producteurs, singulièrement les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs.

Le costing réalisé pour l'ensemble des actions nécessaires à l'atteinte de ces trois cibles s'élève à 11.453,9 milliards de FCFA, soit environ 20,1 milliards US Dollar, à l'horizon 2030. Les actions, entre autres, concernées s'inscrivent dans le cadre du Programme National de Développement des Filières à Haute Valeur Ajoutée (ananas, anacarde et produits maraîchers), du Programme National de Développement des Filières Conventionnelles (riz, maïs et manioc), du Programme National de Développement des Filières de l'Elevage (viande, lait et œufs de table), du Programme National de Développement de la Mécanisation Agricole, dont les principales caractéristiques et les besoins en financement se déclinent comme suit.

PNDF Filières à Haute Valeur Ajoutée (ananas, anacarde et produits maraîchers)

- **Objectif de développement du Projet :** Développer les filières à haute valeur ajoutée que sont l'ananas, l'anacarde et les produits maraîchers, à travers l'extension des surfaces cultivables, l'amélioration de la productivité et la structuration de chaînes de valeurs équitables.
- **Coût total :** 56,535675 milliards FCFA,

**PNDF Filières
Conventionnelles
(riz, maïs et
manioc)**

- **Objectif de développement du Projet :** Renforcement des filières conventionnelles du riz, du maïs et du manioc afin de contribuer durablement à la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des acteurs des filières concernées. En particulier, le Bénin ambitionne d'obtenir, à l'horizon 2021, une autosuffisance nationale en riz à partir exclusivement de la production nationale.
- **Coût total :** 203,392887 milliards FCFA, soit 320,5 millions USD
- **Ressource mobilisée :** 136,718269 milliards FCFA, soit 239,9 millions USD
- **Gap à financer :** 66,674618 milliards FCFA, soit 117 millions USD

**PNDF Filières
Elevage (viande,
lait et œufs de
table)**

- **Objectif de développement du Projet :** Développement des filières viande et lait et œufs de table afin de contribuer à couvrir les besoins protéiniques des populations en la matière et à limiter les importations à travers un accroissement des niveaux de productions animales.
- **Coût total :** 41,77 milliards FCFA, soit 73,3 millions USD
- **Ressource mobilisée :** 24,002078 milliards FCFA, soit 42,1 millions USD
- **Gap à financer :** 17,768072 milliards FCFA, soit 31,2 millions USD

**Programme
National de
Développement
de la
Mécanisation
Agricole**

- **Objectif de développement du Projet :** Contribuer à l'accroissement de la productivité et de la production agricole, ainsi qu'à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté grâce à la promotion d'une mécanisation rationnelle et adaptée au niveau des opérations de production, de la post-récolte et récolte, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles
- **Coût total :** 54,7milliards FCFA,

3. Santé

« ODD 3 »

25. Le Gouvernement du Bénin a aligné sa vision en matière de santé sur l'ODD 3, à savoir « Donner aux individus l'opportunité de mener une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous et à tous les âges ». En conséquence, le Gouvernement a opté pour un système de santé réorganisé et une couverture sanitaire plus efficace.

26. L'action du Gouvernement met l'accent sur *l'accès universel aux services de santé et la qualité des soins*. Ces orientations justifient les réformes en cours, visant l'amélioration de la gouvernance et de la gestion des ressources dans le secteur santé.

27. Les priorités nationales se rapportent aux cibles 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 et 3.7 pour lesquelles le Bénin accuse un retard important ou fait face à des risques émergents préjudiciables au développement du capital humain. Ces cibles portent respectivement sur (i) la réduction de la mortalité maternelle, (ii) l'élimination des décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, (iii) l'éradication de l'épidémie de sida, de la tuberculose, du paludisme et des maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles, (iv) la réduction du taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et la promotion de la santé mentale et du bien-être et (v) l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative.

28. Le costing réalisé pour l'ensemble des actions nécessaires à l'atteinte de ces cinq cibles s'élève à 1.252,8 milliards de FCFA, représentant environ 2.198 millions US Dollar, à l'horizon 2030. Les actions, entre autres, visées concernent la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures sanitaires, à travers notamment le Programme National de Construction, d'Equipement et de Fonctionnalité des Formations Sanitaires (PNCEFFS) et le Programme National de Réhabilitation et de Construction des Centres Hospitaliers (PNRCCH).

Programme
National de
Construction,
d'Equipement et de
Fonctionnalité des
Formations
Sanitaires
(PNCEFFS)

- Objectif de développement du Projet : Amélioration de la couverture en infrastructures sanitaires.
- Coût total : 82,5 milliards FCFA, soit 144,7 millions USD
- Ressource mobilisée : 18,4 milliards, soit 32,3 millions USD
- Gap à financer : 64,1 milliards FCFA, soit 112,4 millions USD

Programme
National de
Réhabilitation et de
Construction des
Centres
Hospitaliers
(PNRCCH)

- Objectif de développement du Projet : Assurer un accès universel aux services de santé et une meilleure qualité des soins pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.
- Coût total : 39 milliards FCFA ou 68,4 millions USD
- Ressource mobilisée : 24,125 milliards FCFA, soit 42,3 millions USD
- Gap à financer : 14,875 milliards FCFA soit 26,1 millions USD

4. Education

« ODD 4 »

29. **Le Gouvernement du Bénin a retenu l'éducation comme l'un des principaux leviers de développement.** Dans cette perspective, le Gouvernement a décidé d'améliorer les performances du système éducatif en offrant une éducation de qualité et utile aux citoyens, avec l'ambition de faire du Bénin une plateforme d'excellence des services du « Savoir » au niveau régional. En particulier, le Plan Sectoriel de l'Éducation post 2015 (PSE 2018-2030), au regard de l'étendue et de l'importance des besoins en présence, met l'accent sur les performances du système éducatif dans toutes ses dimensions, à savoir la **couverture**, la **rétenion**, la **qualité** des apprentissages, l'**équité**, l'**efficacité** (interne et externe) et la **gouvernance**.

30. **Les cibles 4.1, 4.4 et 4.5 constituent des priorités pour le Gouvernement, en réponse aux enjeux liés à la qualité, à l'équité dans l'accès à l'éducation et à l'employabilité (efficacité externe).** Les mesures de gratuité des enseignements maternelle et primaire pour tous et du premier cycle du secondaire pour les filles, le Programme National d'Alimentation Scolaire (PNAS) ainsi que la distribution de kits scolaires aux apprenants des zones déshéritées (cibles 4.1 et 4.5) traduisent cette priorisation. La restructuration de la carte universitaire, le renforcement des compétences et des curricula techniques en harmonie avec les besoins du marché de l'emploi et les actions de formation prévues dans le cadre de l'initiative ARCH pour les acteurs du secteur informel reflètent également l'engagement du Gouvernement à augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat (cible 4.4).

31. **Le costing réalisé pour l'ensemble des actions nécessaires à l'atteinte de ces deux cibles s'élève à 1.119,5 milliards de FCFA, équivalant à 1.964 millions US Dollar, à l'horizon 2030.** Les actions, entre autres, visées concernent la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures scolaires ainsi que l'amélioration de l'employabilité et la promotion des centres d'excellence au Bénin. En la matière, les principaux projets dans le portefeuille portent sur (i) le Projet d'Appui à l'Université Nationale d'Agriculture et à l'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (PAUNA-UNSTIM), (ii) le Projet de Création d'Instituts Universitaires d'Enseignement Professionnel (PCIUEP) et (iii) le Projet de Construction de l'Université de Parakou sur le site de BAKA : Première phase (PCUP-BAKA).

« **Projet de
création
d'Instituts
Universitaires
d'Enseignement
Professionnel** »

- **Objectif de développement du Projet :** Amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés
- **Coût total :** 33,2 milliards FCFA soit 58,2 millions USD
- **Ressources mobilisées:** 1 milliard
- **Gap à financer :** 32,2 milliards FCFA soit 56,5 millions USD

Projet de
l'Université de
Parakou sur le site
de BAKA

- **Objectif de développement du Projet :** Contribution à l'amélioration des conditions d'études, de travail et de vie à l'Université de Parakou
- **Coût total :** 34,5 milliards FCFA,

5. Energie

32. **Le Gouvernement du Bénin est engagé à assurer un accès universel à une énergie électrique propre, disponible en qualité et sécurisée pour un développement socio-économique harmonieux du pays.** Les besoins sont relativement importants. Seul le tiers de la population béninoise a accès à l'électricité, avec des disparités entre les zones rurales et urbaines. Plus de la moitié des personnes vivant en zones urbaines ont accès à l'électricité tandis que seulement 5,5% des ruraux y ont accès. De manière subséquente, la consommation d'énergie électrique au Bénin est inférieure à la moyenne en comparaison avec les pays africains à faible revenu, soit 110 kwh/habitant par an, malgré une croissance rapide de la demande, qui est de 6% par an.

33. La cible 7.1 «garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable» est retenue comme prioritaire au Bénin pour l'atteinte de l'ODD 7. En particulier, le Gouvernement entend développer l'accès durable à l'électricité de qualité pour les usages domestiques, commerciaux et industriels dans le respect des normes de sécurité, environnementales et sociales.

34. **Le costing réalisé pour l'ensemble des actions nécessaires à l'atteinte de la cible retenue s'élève à 4.385,5 milliards de FCFA, soit approximativement 7.693,9 millions US Dollar, à l'horizon 2030.** Les actions d'extension et de modernisation du réseau programmées par le Gouvernement accordent une place importante à la réduction du coût d'accès et à l'inclusion des localités peu couvertes, notamment les localités frontalières. A ce titre, le principal projet mis en avant concerne le Projet d'accès durable et sécurisé du Bénin à l'énergie électrique (PADSBEE 2019-2024).

Projet d'accès durable et sécurisé du Bénin à l'énergie électrique (PADSBEE 2019-2024)

6. Infrastructures

« ODD 9 »

35. Le Gouvernement du Bénin fait des infrastructures un levier stratégique pour le développement économique, en mettant un accent particulier sur l'amélioration des infrastructures de transport, de logistique et de commerce. Le Bénin ne dispose pas de ces infrastructures en quantité et en qualité suffisantes alors qu'elles sont essentielles au développement socio-économique. Le pays possède un réseau primaire ou classé de 6.076 km dont environ 2.330 km bitumés, soit 38,35% de l'ensemble du réseau, et 3.996,820 kilomètres en terre. Près de 50% des routes bitumées se trouvent actuellement dans un état déplorable et nécessite pour l'essentiel des travaux de réhabilitation.

36. La cible 9.1 « Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité » est retenue comme prioritaire au Bénin pour l'atteinte de l'ODD 9. Les investissements envisagés par le Gouvernement visent ainsi à permettre au Bénin de tirer le meilleur parti de sa position stratégique de couloir naturel entre certains pays de l'UEMOA (Burkina, Côte d'Ivoire, Niger, Togo) et de la CEDEAO (Ghana et Nigeria), tout en favorisant les échanges intérieurs et l'amélioration des conditions de vie des populations. Ces investissements visent également un développement territorial équilibré et inclusif.

37. Le costing réalisé pour l'ensemble des actions nécessaires à l'atteinte de la cible 9.1 s'élève à 2.393,2 milliards de FCFA, soit environ 4.198,6 millions US Dollar, à l'horizon 2030. Les travaux d'aménagement, de réhabilitation et de construction programmés par le Gouvernement mettent ainsi l'accent sur les projets à caractère régional ou offrant les meilleures opportunités économiques aux populations des zones couvertes, en veillant à assurer une couverture équilibrée du territoire national. Les principaux projets identifiés sont présentés ci-après.

Aménagement et
Bitumage de la
route Guéné-
Karimama (45,403
km)

- **Objectif de développement du Projet :** L'objectif sectoriel du projet est de renforcer l'économie nationale et régionale, en particulier les échanges commerciaux entre le Bénin et le Nigeria, le Burkina Faso et le Niger. Le projet contribue également à renforcer la sécurité routière au Bénin.
- **Coût total :** 26,764 milliards FCFA, soit 47 millions USD

Aménagement et
Bitumage de la
route Nikki-Kalalé-
Ségbana (147,68
km)

- **Objectif de développement du Projet :** L'objectif sectoriel du projet est de renforcer l'économie nationale et régionale, notamment les échanges avec le Nigeria. Le projet contribue également à renforcer la sécurité routière au Bénin.
- **Coût total :** 82,2 milliards FCFA, soit 144,2 millions USD

Aménagement et Bitumage des contre-allées sur Godomey-Pahou-Ouidah (35,25 km)

- **Objectif de développement du Projet** : L'objectif sectoriel du projet est de renforcer l'économie nationale et régionale. Ce projet contribue en particulier à renforcer les conditions de circulation et de sécurité sur le tronçon Godomey-Pahou-Ouidah.
- **Coût total** : 23,8 milliards FCFA, soit 41,8 millions USD

Construction d'un axe autoroutier de contournement Nord-Est de la ville de Cotonou (40 km)

- **Objectif de développement du Projet** : Le projet a pour objectif principal de désengorger les artères principales de la ville de Cotonou.
- **Coût total** : 345 milliards FCFA, soit 605,3 millions USD

Construction d'une liaison autoroutière entre le Carrefour Sèmè et Porto-Novo (10 km) avec la construction d'un pont sur la lagune de Porto-Novo

- **Objectif de développement du Projet** : L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de circulation entre les villes de Cotonou et de Porto-Novo, à travers la réalisation d'une voie express entre le carrefour de Sèmè et Porto-Novo ainsi que la construction d'un second pont sur la lagune de Porto-Novo et le resurfaçage du tronçon existant.
- **Coût total** : 61,2 milliards FCFA, soit 107,4 millions USD

Réhabilitation et renforcement de la RNIE2 Tronçon Parakou-Bérébouay (182 km)

- **Objectif de développement du Projet** : L'objectif sectoriel du projet est de renforcer l'économie nationale et régionale. Le projet contribue également à renforcer la sécurité routière au Bénin.
- **Coût total** : 40,315 milliards FCFA, soit 70,7 millions USD

Réhabilitation et renforcement de la route Kota-Kouandé-Pehunco (81,08 km) et Pehunco- Fo Bouré (48 km)

- **Objectif de développement du Projet** : L'objectif sectoriel du projet est de renforcer l'économie nationale et régionale. Le projet contribue également à renforcer la sécurité routière au Bénin.
- **Coût total** : 119,63 milliards FCFA, soit 209,9 millions USD

7. Villes et communautés durables

« ODD11 »

39. Le Gouvernement du Bénin est engagé à faciliter l'accès du plus grand nombre à un logement décent et à moindre coût et par conséquent contribuer à la réduction de la pauvreté. Les conditions de logements en milieu urbain se sont progressivement dégradées face au nombre sans cesse croissant de la population urbaine et péri-urbaine. Ainsi, selon l'Agence Foncière de l'Habitat, les demandes en logements à pourvoir sur la période 2010 à 2020 sont estimées à environ 320 000.

40. La cible 11.1 « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis » est retenue comme prioritaire au Bénin pour l'atteinte de l'ODD 11. A cet effet, les actions ciblées par le Gouvernement concernent la mise à disposition des terrains, les exonérations, l'assistance technique aux promoteurs immobiliers et autres opérateurs économiques, le partenariat avec la Banque de l'Habitat et d'autres Banques pour le financement des opérations immobilières.

41. Le costing réalisé pour l'ensemble des actions nécessaires à l'atteinte de la cible retenue s'élève à 192,4 milliards de FCFA, soit approximativement 337,5 millions US Dollar, à l'horizon 2030. La stratégie préconisée pour l'atteinte de la cible est basée sur les priorités du secteur de Cadre de vie et du Développement Durable déclinées dans une approche intégrée à travers le Programme Villes Durables et devrait permettre d'améliorer les conditions de vie des Béninois. Dans ce cadre, les actions du Gouvernement visent à : i) promouvoir une gestion rationnelle et durable de l'environnement, des changements climatiques et des ressources naturelles et ii) améliorer le cadre de vie des populations à travers un aménagement équilibré et durable de l'espace national. Il faut reconnaître que ce coût ne prend pas en compte les logements, ce qui amène le Gouvernement à en tenir compte dans cette initiative spéciale.

« **Projet de construction de 20 000 logements sociaux économiques** »

- **Objectif de développement du Projet :** Satisfaire les demandes en logements à pourvoir sur la période 2010 à 2020 estimé à environ 320 000
- **Coût total :** 319,733 milliards FCFA
- **Gap à financer :** 319,733 milliards FCFA

« Programme
participatif
d'amélioration
des bidonvilles»
(Fiche détaillée,
en annexe)

- **Objectif de développement du Projet :** Amélioration des conditions de vie dans les villes
- **Coût total :** 3 milliards FCFA
- **Ressources mobilisées:** 20 500 000 fCFA
- **Gap à financer :** 3 milliards FCFA

8. Vie terrestre

« ODD 15 »

40. Le Gouvernement a dans le plan d'action environnemental et l'Agenda 210 National défini des priorités qui portent sur la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources biologiques dans les écosystèmes côtiers marins et lagunaires. L'exploitation non durable des ressources naturelles et ses impacts environnementaux engendrent actuellement la destruction à grande échelle du capital naturel et des pertes substantielles de la biodiversité. L'atteinte de cet ODD va renforcer la préservation et la protection des ressources aquatiques et terrestres. Les écosystèmes terrestres béninois sont sujets à une dégradation importante due à une forte pression sur les ressources ligneuses, une forte emprise anthropique marquée par des modes d'occupation du sol de type extensif avec pour corollaire d'importante dégradation des terres et une exploitation anarchique des zones humides.

41. La Cible 15.1 « D'ici à 2030, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux, est retenue comme prioritaire pour le Bénin en réponse aux enjeux environnementaux liés notamment à la préservation et la protection des ressources aquatiques et terrestres.

42. Le costing réalisé pour l'ensemble des actions nécessaires à l'atteinte de la cible 15.1 retenue s'élève à 83,4 milliards de FCFA, soit environ 146,3 millions US Dollar, à l'horizon 2030. Ce coût n'intègre pas non plus le montant de réalisation de ce gros projet. Mais au regard des menaces qui pèsent sur les écosystèmes des zones humides, le Gouvernement accorde une priorité au « **Programme Intercommunal de Réhabilitation du lac Ahémé et ses chenaux et de création d'une zone de développement économique** », dont les différentes composantes et le besoin de financement sont résumés ci-après.

« Programme Intercommunal de Réhabilitation du Lac Ahémé et ses Chenaux et de création d'une zone de développement économique (PIRA) »
(Fiche détaillée, en annexe)

- **Objectif de développement du Projet :** réhabilitation du Lac Ahémé et ses chenaux, préservation de l'écosystème et la biodiversité et développement par l'intercommunalité l'économie locale
- **Coût total :** 189 milliards FCFA

Fiches de projet détaillées

Le projet « Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) »

Intitulé du Projet	Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)
SYNTHESE DU PROJET	
Objectifs de développement du projet	Accroître la capacité et l'accès aux services sociaux de base ainsi qu'aux opportunités économiques de façon durable et équitable aux Béninois, notamment les plus démunis. De manière spécifique, il vise à : (i) améliorer l'accès aux services de santé pour toute la population ; (ii) fournir aux acteurs démunis du secteur informel (agriculteurs, commerçants, transporteurs, artisans et artistes) des formations opérationnelles ; (iii) faciliter ou améliorer l'accès aux crédits aux acteurs susvisés ; et (iv) leur assurer une pension de retraite.
Description sommaire du projet	Conçu pour sortir le Bénin de la précarité, le projet ARCH est constitué d'un paquet de quatre (4) services qui seront offerts à un guichet unique de protection sociale : - Assurance maladie (prioritairement aux pauvres extrêmes et pauvres non extrêmes) - Formation (à l'intention des acteurs du secteur informel) - Micro crédit - Assurance retraite (pour les acteurs du secteur informel) Assurance maladie L'assurance maladie est le volet principal. L'Etat assure la prise en charge totale de l'assurance maladie des pauvres extrêmes et la prise en charge partielle des pauvres non extrêmes de nationalité béninoise. L'assurance maladie sera rendue obligatoire par la loi pour toute personne résidant au Bénin. Le paquet de soins de base retenu pour l'assurance maladie sera disponible dans toutes les formations sanitaires agréées dans le cadre de la mise en œuvre de l'ARCH. D'autres paquets optionnels de services seront également proposés aux adhérents. Les employeurs du secteur privé et les non-pauvres du secteur informel souscrivent à leur assurance maladie et à celle de leur personnel auprès des compagnies d'assurance de leur choix et paient les primes correspondantes. L'Etat souscrit à l'assurance maladie pour les fonctionnaires, les élus, les membres des institutions de la République et les retraités de la fonction publique auprès des assureurs recrutés par appel à concurrence. Formation Les prestations de formations opérationnelles, de reconversion ou de renforcement de capacités, subventionnées par l'Etat, permettront d'améliorer les compétences professionnelles de la population cible, constituée des travailleurs du secteur privé moderne et informel (agriculteurs, commerçants, transporteurs, artisans et artistes) en vue d'accroître la compétitivité des petites entreprises et de lutter contre la pauvreté. Service de micro-crédit Les services de micro-crédit à taux bonifié seront offerts, conformément à la réglementation en vigueur, aux bénéficiaires selon leur profil socio-professionnel renseigné dans la base de données biométriques des adhérents de ARCH. Assurance retraite Les prestations de l'assurance retraite sont destinées aux acteurs non pauvres du secteur informel qui ne bénéficient pas d'une subvention pour l'assurance maladie. Il est envisagé la création d'un fonds de pension en partenariat avec les compagnies d'assurance, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et le Fonds National de Retraite du Bénin
Principaux résultats attendus	- Accès au système de santé à moindre coût assuré aux populations pauvres, environ 4,3 millions de Béninois ; - Disponibilité et accessibilité financière des médicaments génériques/essentiels garanties pour tous les assurés ; - Amélioration du niveau de compétence d'environ 1,8 million de Béninois acteurs du secteur informel par des formations opérationnelles ; - Accès au crédit pour environ 1,8 million de Béninois acteurs du secteur informel ;

Intitulé du Projet	Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)	
	Souscription à une pension de retraite par environ 2 millions de Béninois acteurs du secteur informel.	
Etat de mise en œuvre	- Les études techniques préalables ont été conduites - L'identification de la population pauvre et extrême pauvre est en cours de finalisation par l'Unité de Coordination du Projet, avec l'assistance de l'Institut National des Statistiques et de l'Analyse Economique (INSAE) et de la Banque Mondiale - La phase pilote du volet « assurance maladie » est prévue au cours du premier trimestre 2019 dans trois (3) zones sanitaires, au profit de 150.000 bénéficiaires.	
Principaux indicateurs de suivi du Projet	- Taux de couverture (proportion de la population cible participant au dispositif assurantiel - Fréquence d'utilisation des services de santé par les bénéficiaires de l'assurance maladie - Pourcentage d'individus recevant la formation de l'ARCH par rapport à la population cible - Indice de parité (volet formation) [indicateur de l'ODD 4, Cible 4.5] - Taux de recouvrement des crédits - Valeur moyenne des crédits octroyés - Proportion de la population ayant accès aux services financiers (ODD1, cible 1.4) - Pourcentage d'adhérents au plan épargne-retraite - Taux d'interruption des cotisations par an - Valeur moyenne de la cotisation pour la pension	
ODD concerné(s) parmi les 6 du Programme	ODD 1 (Protection sociale), Cibles 1.3 et 1.4 ODD 3 (Santé), Cible 3.8 ODD 4 (Éducation), Cible 4.5	
Durée	5 ans	
Date de démarrage	Janvier 2019	
Tutelle	Présidence de la République	
Structure d'exécution	Agence Nationale de Protection Sociale (ANPS) (A mettre en place)	
Partenaires institutionnels	Ministère des Affaires sociales et de la Micro finance, Ministère de la Santé, Ministère du Travail et de la Fonction Publique, Ministère de l'Économie et des Finances, Ministère du Plan et du Développement	
Partenaires d'exécution	Fonds national de Micro finance, Agence nationale d'Assurance maladie	
Autres partenaires intervenant	-	
Zones d'intervention du projet	Les services de ARCH sont offerts sur toute l'étendue du territoire béninois, à travers des antennes départementales et communales.	
Dimension genre	Oui. Voir liste des indicateurs ci-dessus.	
BESOIN DE FINANCEMENT		
Coût prévisionnel (A)	313 milliards FCFA, soit 549,1 millions USD	
Financement disponible (B)	72 milliards FCFA, soit 126,3 millions USD	
Sources des ressources déjà mobilisées	Budget national	32 milliards FCFA, soit 56,1 millions USD
	PTF	40 milliards FCFA, soit 70,2 millions USD - BID (24 mds) - Fonds mondial (8 mds) - Banque mondiale (4 mds) - BADEA (2,4 mds) - Coopération suisse (0,850 md) - UNCDF (0,378 md) - AFD (0,235 md)
	Secteur privé, PPP	Néant
	Fondations et autres donateurs	Néant
	Total	72 milliards FCFA, soit 126,3 millions USD
Gap à mobiliser (C=A-B)	241 milliards FCFA ou 422,8 millions USD	
Principales activités restant à financer	Activités	Coût (milliards de FCFA)
	Assurance maladie	108

Intitulé du Projet	Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)		
	Assurance Retraite	4	
	Formation	28	
	Crédit	77	
	Système d'information	10	
	Frais de gestion	13	
	Equipement et installations	2	
INFORMATIONS, CONTACTS			
Site internet pour des informations sur ce projet	En cours		
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom : QUENUM Prénoms : C. Venant Célestin Titre : Coordonnateur		vquenum@presidence.bj

Le Programme National de Développement des Filières à Haute Valeur Ajoutée (ananas, anacarde et produits maraîchers)

Intitulé du Projet	Programme National de Développement des Filières à Haute Valeur Ajoutée (ananas, anacarde et produits maraîchers)
SYNTHESE DU PROJET	
Objectifs de développement du projet	Développer les filières à haute valeur ajoutée que sont l'ananas, l'anacarde et les produits maraîchers, à travers l'extension des surfaces cultivables, l'amélioration de la productivité et la structuration de chaînes de valeurs équitables.
Description sommaire du projet	Ananas Les principaux volets du Programme National de Développement de la Filière (PNDF) ananas concernent l'amélioration de la production et des rendements, le développement des chaînes de valeur, les exportations vers les marchés cibles et l'amélioration de la transformation locale. Anacarde (noix de cajou) Le PNDF anacarde concerne l'amélioration de la production et des rendements à travers la mise en place de nouvelles plantations avec des plans greffés, l'entretien des anciennes plantations ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'industrialisation pour transformer localement 50% des noix brutes en 2021. Produits maraîchers (tomate, piment, oignon, gombo, carotte et légumes feuilles) Le PNDF des cultures maraîchères est structuré autour des 3 composantes suivantes : • Appui à l'accroissement durable de la production et de la productivité • Appui à l'amélioration de la mise en marché et la consommation des produits maraîchers par les populations • Appui à la structuration des acteurs et l'amélioration de la gouvernance de la filière. A terme, il est notamment attendu que les organisations paysannes délivrent des services économiques à leurs membres pour l'accès aux intrants, aux crédits et au marché.
Principaux résultats attendus	Ananas • Production passe de 244 000T/an (2016) à 600 000T/an (2021) • Rendement amélioré de : 35T/ha à 60T/ha pour le Pain de sucre et 45T/ha à 70T/ha pour la cayenne lisse • 5.000 ha de nouvelles emblavures • Niveau de transformation passe de 22 000T/an à 308 000 T/an • Qualité des produits transformés améliorée • Ecart de tri réduit de 80% à 20% • Exportations passent de 3000T/an à 12000T/an • 50% de la production est commercialisée à travers des relations d'affaires formelles et conquête de nouveaux circuits commerciaux • Gain de devises et balance commerciale améliorés Anacarde • Accroissement de la production de noix de 130.000 T en 2016 à 300.000 T en 2021 • Amélioration du rendement de 400kg/ha en 2017 à 750 kg/ha en 2021 • 80.000 nouveaux emplois créés (dont brigades spéciales d'entretien et autres prestataires de services) • Accroissement de la capacité de décorticage de 42.000T en 2016 à 150 000T en 2021 • Augmentation du volume exporté • Amélioration du revenu des planteurs Produits maraîchers (tomate, piment, oignon, gombo, carotte et légumes feuilles) • Rendement moyen porté de 7t/ha en 2016 à 10t/ha en 2021 • Production maraîchère accrue de 25% d'ici 2021 • Niveau de revenu des acteurs directs de la filière accru de 20 % d'ici 2021 • Accroissement de la valeur des producteurs de piment (40,15%), oignon (92%), gombo (61%) et légumes feuilles (125%) • Création de nouveaux emplois

Intitulé du Projet	Programme National de Développement des Filières à Haute Valeur Ajoutée (ananas, anacarde et produits maraîchers)
	- Contribution au PIB agricole améliorée de 3% - Baisse de 1 point du taux de malnutrition aigüe des enfants de 0 à 5 ans - Capacité de transformation de produits maraîchers augmentée - Compétitivité produits maraîchers renforcée - Réduction des pertes post récolte de 10% - Accroissement de la valeur ajoutée des transformateurs de piment (28%) et de gombo (41%) - Accroissement de la valeur ajoutée des commerçants de piment (40%) et d'oignon (62%)
Etat de mise en œuvre	Etudes déjà réalisées
Principaux indicateurs de suivi du Projet	Ananas - Rendement moyen - Niveau de production - Capacité et niveau de transformation - Niveau de revenu des acteurs directs de la filière - Nombre de nouveaux emplois créés - Volume des exportations - Contribution au PIB agricole Anacarde - Rendement moyen - Niveau de production - Capacité de décorticage - Niveau de revenu des acteurs directs de la filière - Nombre de nouveaux emplois créés - Volume des exportations - Contribution au PIB agricole Produits maraîchers (tomate, piment, oignon, gombo, carotte et légumes feuilles) - Taux de malnutrition aigüe des enfants de 0 à 5 ans - Rendement moyen - Niveau de production - Niveau de revenu des acteurs directs de la filière - Nombre de nouveaux emplois créés - Contribution au PIB agricole - Capacité de transformation de produits maraîchers - Pertes post récolte
ODD concerné(s) parmi les 6 du Programme	ODD 2 (Faim et agriculture), toutes les cibles ODD 9 (Infrastructures)
Durée	3 ans
Date de démarrage	2019
Tutelle	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
Structure d'exécution	Agences Territoriales de Développement Agricole
Partenaires institutionnels	Ananas Association Interprofessionnelle de l'Ananas du Bénin (AIAB) Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) Système National de Recherche Agricole (SNRA) du Bénin Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) Anacarde Association Interprofessionnelle de l'Ananas du Bénin (AIAB) Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) Système National de Recherche Agricole (SNRA) du Bénin Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) Produits maraîchers Fédération Nationale des Organisations de producteurs Maraichers (FeNOMa) Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) Système National de Recherche Agricole (SNRA) du Bénin Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA)

Intitulé du Projet	Programme National de Développement des Filières à Haute Valeur Ajoutée (ananas, anacarde et produits maraîchers)			
Partenaires d'exécution	Ananas Projet d'Appui au Développement Agricole dans le Département des Collines (PADAC) Organisations paysannes, Collectivités locales et ONG Anacarde Projet d'Appui au Développement Agricole dans le Département des Collines (PADAC) Organisations paysannes, Collectivités locales et ONG Produits maraîchers Projet d'appui au développement du maraîchage au Bénin (PADMAR) Projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA) Projet d'appui à la production vivrière et de renforcement de la résilience (PAPVIRE) Organisations paysannes, Collectivités locales et ONG			
Autres partenaires intervenant	-			
Zones d'intervention du projet	Ananas Zones d'intervention des Agences Territoriales de Développement Agricole 6 et 7 Anacarde Zone d'intervention de l'Agence Territoriale de Développement Agricole 4 Produits maraîchers Zones d'intervention des Agences Territoriales de Développement Agricole 1 et 7			
Dimension genre	Oui. La production, la transformation et la commercialisation des produits maraîchers sont des activités essentiellement féminines.			
BESOIN DE FINANCEMENT				
Coût prévisionnel (A)	56,5 milliards FCFA ou 99,1 millions USD dont : • PNDF ananas : 12,1 milliards FCFA, soit 21,2millions USD • PNDF anacarde : 23,7 milliards FCFA, soit 41,6 millions USD • PNDF produits maraîchers : 20,7 milliards, soit 36,3 millions USD			
Financement disponible (B)	xxx milliards FCFA ou yyy millions USD dont : • PNDF ananas : • PNDF anacarde : milliards FCFA, soit millions USD • PNDF produits maraîchers : milliards FCFA, soit millions USD			
Sources des ressources déjà mobilisées		PNDF ananas	PNDF anacarde	PNDF produits maraîchers
	Budget national		-	
	PTF	-	-	
	Secteur privé, PPP			
	Fondations et autres donateurs	-	-	
	Total			
Gap à mobiliser (C=A-B)	xxx milliards FCFA ou yyy millions USD dont : • PNDF ananas • PNDF anacarde : milliards CFA, soit millions USD • PNDF produits maraîchers : milliards, soit millions USD)			
Principales activités restant à financer (A compléter)	Activités Citer les activités ainsi Ananas : Anacarde :	Coût Préciser le coût.		

Intitulé du Projet	Programme National de Développement des Filières à Haute Valeur Ajoutée (ananas, anacarde et produits maraîchers)		
	Maraîchage :		
INFORMATIONS, CONTACTS			
Site internet pour des informations sur ce projet	En cours		
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom : AGUEMON Prénoms : Dossa Titre : Directeur de la Programmation et de la Prospective		aguemondossa@yahoo.fr
			+229 96 97 15 54

Le Programme National de Développement des Filières Conventionnelles (riz, maïs et manioc)

Intitulé du Projet	Programme National de Développement des Filières Conventionnelles (riz, maïs et manioc)
SYNTHESE DU PROJET	
Objectifs de développement du projet	Renforcement des filières conventionnelles du riz, du maïs et du manioc afin de contribuer durablement à la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des acteurs des filières concernées. En particulier, le Bénin ambitionne d'obtenir, à l'horizon 2021, une autosuffisance nationale en riz à partir exclusivement de la production nationale.
Description sommaire du projet	Riz Le PNDF riz est structuré autour des 7 composantes suivantes : • Renforcement de la capacité productive nationale du paddy. • Aménagement et équipement des espaces rizicoles. • Appui à la transformation, au conditionnement et à la labélisation du riz transformé. • Appui au système de distribution et de commercialisation du paddy et de ses produits dérivés. • Appui à la gestion des risques agricoles et environnementaux et au développement de comportement résilients face aux changements climatiques. • Appui à l'amélioration de la gouvernance et de la gestion de la filière. • Coordination, gestion du programme et développement d'un système d'informations fiables sur la filière riz au Bénin. Maïs Le PNDF maïs s'articule autour de l'accès aux variétés de maïs à haut rendement (hybride et composite), de l'accès aux intrants chimiques utiles à la production de maïs et de la réalisation des infrastructures adéquates pour le stockage, la conservation, la transformation et la mise en marché. Manioc Le PNDF manioc est axé sur la production des plants de qualité, l'introduction des technologies modernes de production et de transformation en nouveaux dérivés et l'augmentation de la capacité de transformation et de mise en marché.
Principaux résultats attendus	Riz • Rendement amélioré de 2,5 t/ha en 2016 à 4,5 t/ha en 2021 ; • Augmentation de la production de 280.000T en 2016 à 600.000T en 2021 • 50.000 emplois créés dont au moins 30% pour les femmes ; • Capacité décorticage augmentée • Qualité améliorée du riz usiné • Compétitivité du riz améliorée • Accès amélioré de la production locale de riz au marché • 50% du riz local transformé sont distribués par les commerçants nationaux. Maïs • Accroissement de la production de 1.310.413 tonnes en 2016 à 2.883.969 tonnes en 2022 L'augmentation de la production par accroissement des rendements à l'hectare et l'amélioration des conditions de stockages et de conservation contribueront à un accroissement des revenus des acteurs de la filière. Leurs conditions de vie pourront être ainsi améliorées. Manioc • Accroissement de la production de racines fraîches de 3.600.000T/an en 2016 à 5.300.000T/an en 2021 • Rendement moyen porté de 13T/ha en 2016 à 20T/ha en 2021 • Accroissement de l'accès au financement adapté des acteurs de la filière • Accroissement du volume de vente et des revenus des acteurs de la filière • Promotion des produits dérivés du manioc
Etat de mise en œuvre	Etudes déjà réalisées

Intitulé du Projet	Programme National de Développement des Filières Conventiionnelles (riz, maïs et manioc)
Principaux indicateurs de suivi du Projet	Riz • Rendement moyen • Niveau de production • Capacité de décorticage • Niveau de revenu des acteurs directs de la filière • Nombre de nouveaux emplois créés Maïs • Rendement moyen • Niveau de production • Capacité de stockage • Niveau de revenu des acteurs directs de la filière • Nombre de nouveaux emplois créés Manioc • Rendement moyen • Niveau de production • Niveau de revenu des acteurs directs de la filière • Nombre de nouveaux emplois créés • Capacité de transformation
ODD concerné(s) parmi les 6 du Programme	ODD 2 (Faim et agriculture), toutes les cibles ODD 9 (Infrastructures)
Durée	3 ans
Date de démarrage	2019
Tutelle	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
Structure d'exécution	Agences Territoriales de Développement Agricole
Partenaires institutionnels	Riz Interprofession de la Filière Riz du Bénin (IFRIZ-Bénin) Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) Système National de Recherche Agricole (SNRA) du Bénin Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) Maïs Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) DPV, DDAEP Manioc Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) Système National de Recherche Agricole (SNRA) du Bénin Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) West African Virus Epidemiology (WAVE II)
Partenaires d'exécution	Riz Projet d'Appui à la Diversification Agricole (PADA) Projet d'appui à la production vivrière et de renforcement de la résilience (PAPVIRE) Organisations paysannes, Collectivités locales et ONG Maïs Organisations paysannes, Collectivités locales et ONG Manioc Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Accès au Marché (PADAAM) Projet d'appui à la production vivrière et de renforcement de la résilience dans les départements de l'Alibori, du Borgou et des Collines (PAPVIRE-ABC) Organisations paysannes, Collectivités locales et ONG
Autres partenaires intervenant	-
Zones d'intervention du projet	Riz Zone d'intervention de l'Agence Territoriale de Développement Agricole 1 Maïs Territoire national

Intitulé du Projet	Programme National de Développement des Filières Conventionnelles (riz, maïs et manioc)			
	Manioc Zones d'intervention des Agences Territoriales de Développement Agricole 1 et 7			
Dimension genre	Oui. La production, la transformation et la commercialisation des produits concernés sont des activités essentiellement féminines.			
BESOIN DE FINANCEMENT				
Coût prévisionnel (A)	203,392887 milliards FCFA ou 356,8 millions USD dont : - PNDF riz : 89,641 milliards FCFA, soit 157,3 millions USD - PNDF maïs : 56,38 milliards FCFA, soit 98,9 millions USD - PNDF manioc : 57,357810 milliards FCFA, soit 100,6 millions USD			
Financement disponible (B)	136,7 milliards FCFA ou 239,8 millions USD dont : - PNDF riz : milliards CFA, soit millions USD - PNDF maïs : milliards CFA, soit millions USD - PNDF manioc : milliards CFA, soit millions USD			
Sources des ressources déjà mobilisées		PNDF riz	PNDF maïs	PNDF manioc
	Budget national	-	-	-
	PTF	-	-	-
	Secteur privé, PPP			
	Fondations et autres donateurs			
	Total	-	-	-
Gap à mobiliser (C=A-B)	milliards FCFA ou millions USD dont : - PNDF riz : milliards CFA, soit millions USD - PNDF maïs : milliards CFA, soit millions USD - PNDF manioc : milliards CFA, soit millions USD			
Principales activités restant à financer (A compléter)	Activités (par filière) Citer les activités ainsi PNDF Riz : PNDF Maïs PNDF Manioc	Coût Préciser le coût.		
INFORMATIONS, CONTACTS				
Site internet pour des informations sur ce projet	En cours			
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom : AGUEMON Prénoms : Dossa Titre : Directeur de la Programmation et de la Prospective		aguemondossa@yahoo.fr	
			+229 96 97 15 54	

Le Programme National de Développement des Filières de l'Elevage (viande, lait et œufs de table)

Intitulé du Projet	Programme National de Développement des Filières de l'Elevage (viande, lait et œufs de table)
SYNTHESE DU PROJET	
Objectifs de développement du projet	Développement des filières viande et lait et œufs de table afin de contribuer à couvrir les besoins protéiniques des populations en la matière et à limiter les importations à travers un accroissement des niveaux de productions animales
Description sommaire du projet	Viande et lait Le PNDF viande et lait couvre les aspects suivants : • Amélioration des productions et de la gestion des exploitations • Valorisation les chaines de valeur ajoutée des filières lait et viande • Amélioration les revenus des acteurs des deux filières • Renforcement des capacités des centres d'insémination artificielle • Production d'aliments de bétail/fromages • Mise en place infrastructures d'abattage et de traitement de la viande • Développement des chaînes de distribution de lait et de la viande. Œufs de table Le PNDF œufs de table s'articule autour des éléments suivants : • Amélioration de la production d'œuf de consommation ▪ Développement des couvoirs pour la production de poussins d'1 jour de qualité ; ▪ Approvisionnement en intrants d'élevage de volailles de qualité ; ▪ Mise en place d'infrastructures modernes de production d'œuf de table. • Amélioration de la compétitivité de la chaîne de valeur des œufs de consommation ▪ Renforcement de l'accessibilité au financement de la filière • Renforcement des capacités organisationnelles des acteurs
Principaux résultats attendus	Viande et lait • Atteindre à horizon 2021, des niveaux de production de 104.000T pour la viande (vs. 68.000T en 2015) et 172.000T pour le lait (vs 113.000) en 2015 • 5.000 vaches inséminées en 3 ans à raison de 1667 Vaches inséminées artificielles par an • 80 tonnes de compléments alimentaires (aliments de bétail et pierre à lécher) par an • 300 néo entreprises d'agro-éleveurs produisent 50 tonne/ha de fourrages en 2021 • 3.500 emplois permanents et temporaires créés • Cheptel enrichi à au moins 50 % de races performantes et résistantes • 928.800 hl de lait produit et transformé en 2021 • 2.250 Contrats d'affaire entre agro-éleveur et abattoir • 4 unités de transformation viande, unités semi-industrielles et des PME ; • Promotion d'entreprises de service sur volailles, petits ruminants et porcs ; • Balisage de couloirs de passage 800km avec délimitation et enrichissement de 10.000 ha d'aire de pâturage ; • Construction et réhabilitation de retenues d'eau et de forages avec système solaire • Sédentarisation progressive des élevages ruminants. Œufs de table • Amélioration de la production d'œufs de table à 25.000T (vs. 15.000 en 2015) (production de 2.700 T/an d'œuf additionnel) • 2.000.000 de poussins d'1 jour additionnel mis en place • Augmentation de la productivité par poule de 268/œuf /jr/poule en 2017 à 280/œuf /jr/poule en 2021 • Réduction du taux de mortalité des poussins de 30% • Une surveillance épidémiologique assurée

Intitulé du Projet	Programme National de Développement des Filières de l’Elevage (viande, lait et œufs de table)		
	- Augmentation du taux de couverture des besoins de la population en œuf de 20% pour atteindre 66% - Mettre en place un observatoire des marchés d’œuf de consommation - Au moins 10 plans d’affaires ont été élaborés et financés à travers Fonds National de Développement Agricole - Au moins 650 exploitations ont bénéficié de l’appui du programme - Les organisations des acteurs de la filière fonctionnent bien - Un cadre de collaboration et de coordination est fonctionnel au sein de la filière.		
Etat de mise en œuvre	Etudes déjà réalisées		
Principaux indicateurs de suivi du Projet	Viande et lait - Niveau de production - Capacité de transformation et volume transformé - Niveau de revenu des acteurs directs de la filière - Nombre de nouveaux emplois créés Œufs de table - Productivité par poule - Niveau de production - Niveau de revenu des acteurs directs de la filière - Nombre de nouveaux emplois créés		
ODD concerné(s) parmi les 6 du Programme	ODD 2 (Faim et agriculture), toutes les cibles ODD 9 (Infrastructures)		
Durée	3 ans		
Date de démarrage	2019		
Tutelle	Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche		
Structure d’exécution	Agences Territoriales de Développement Agricole Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DDAEP)		
Partenaires institutionnels	Direction de l’Elevage Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) Système National de Recherche Agricole (SNRA) du Bénin Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA)		
Partenaires d’exécution	Organisations paysannes, Collectivités locales et ONG		
Autres partenaires intervenant	-		
Zones d’intervention du projet	Viande et lait Alibori Sud-Borgou Nord et 2KP Œufs de table Agence Territoriale de Développement Agricole 7		
Dimension genre	Oui. La production, la transformation et la commercialisation sont des activités essentiellement menées par des femmes et des jeunes.		
BESOIN DE FINANCEMENT			
Coût prévisionnel (A)	41,77 milliards FCFA ou 73,3 millions USD dont : - PNDF viande et lait : 34,850150 milliards FCFA, soit 61,1 millions USD - PNDF œufs de table : 6,92 milliards FCFA, soit 12,14 millions USD		
Financement disponible (B)	24,002078 milliards FCFA ou 42,1 millions USD dont : - PNDF viande et lait : 18,122078 milliards FCFA, soit 31,8 millions USD - PNDF œufs de table : 5,88 milliards FCFA, soit 10,3 millions USD		
Sources des ressources déjà mobilisées		PNDF viande et lait	PNDF œufs de table
	Budget national	-	
	PTF	18,122078 milliards (BAD)	
	Secteur privé, PPP	-	5,88 milliards CFA
	Fondations et autres donateurs	-	
	Total	18,122078 milliards FCFA	5,88 milliards FCFA
Gap à mobiliser (C=A-B)	17,768072 milliards FCFA ou 31,2 millions USD dont : PNDF viande et lait : 16,728072 milliards FCFA, soit 29,3 millions USD		

Intitulé du Projet	Programme National de Développement des Filières de l'Elevage (viande, lait et œufs de table)		
	PNDF œufs de table : 1,04 milliards FCFA, soit 1,8 millions USD		
Principales activités restant à financer (A compléter)	Activités Citer les activités ainsi PNDP viande et lait : PNDP œufs de table :	Coût Préciser le coût.	
INFORMATIONS, CONTACTS			
Site internet pour des informations sur ce projet	En cours		
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom : AGUEMON		aguemondossa@yahoo.fr
	Prénoms : Dossa Titre : Directeur de la Programmation et de la Prospective		+229 96 97 15 54

Intitulé du Projet	Programme National de Développement de la Mécanisation Agricole
SYNTHESE DU PROJET	
Objectifs de développement du projet	Contribuer à l'accroissement de la productivité et de la production agricole, ainsi qu'à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté grâce à la promotion d'une mécanisation rationnelle et adaptée au niveau des opérations de production, de la post-récolte et récolte, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles
Description sommaire du projet	<u>Domaine 1</u> : Mécanisation des opérations de pré-récolte ; <u>Domaine 2</u> : Mécanisation des opérations de post-récolte en production végétale <u>Domaine 3</u> : Généralisation du programme à tous les sous-secteurs (végétal, animal et halieutique) <u>Domaine 4</u> : Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des acteurs intervenant dans la mécanisation agricole
Principaux résultats attendus	- porter les niveaux de productivité et de production nationale des principales spéculations agricoles à plus de 1,2 fois leur niveau actuel. Cas par exemple de l'ananas dont les rendements passeront de 35 T/ha à 50 T/ha pour le pain de sucre et de 45 T/ha à 70 T/ha pour la Cayenne lisse ; la production de 300 000 Tonnes à 600 000 Tonnes ; - porter les niveaux de transformation agroalimentaire à plus de 1,25 fois leur niveau actuel et avec un niveau meilleur de qualité des produits dérivés obtenus ; - réduire la pénibilité des activités de production et transformation à au moins 25 000 acteurs dont les femmes qui vont bénéficier des différents kits d'équipements à mettre en place assorti de gains en temps de travail permettant de mener autres activités ; - générer au-moins 25 000 emplois supplémentaires rien qu'en supposant un minimum d'un emploi par équipement
Etat de mise en œuvre	Etudes déjà réalisées
Principaux indicateurs de suivi du Projet	- Rendement moyen - Niveau de production - Capacité de décorticage - Niveau de revenu des acteurs directs de la filière - Nombre de nouveaux emplois créés - Superficie emblavée par agents motorisés - Volume des exportations - Temps de travail à ha
ODD concerné(s) parmi les 6 du Programme	ODD 2 (Faim et agriculture), toutes les cibles ODD 9 (Infrastructures)
Durée	3 ans
Date de démarrage	2019
Tutelle	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
Structure d'exécution	Agences Territoriales de Développement Agricole
Partenaires institutionnels	Association Interprofessionnelle de l'Ananas du Bénin (AIAB) Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) Système National de Recherche Agricole (SNRA) du Bénin Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC)
Partenaires d'exécution	Anacarde Agence Territoriale de Développement Agricole, Organisations paysannes, Collectivités locales et ONG
Autres partenaires intervenant	<i>Collectivités locales, Organisations Professionnelles (OP)</i>
Zones d'intervention du projet	Anacarde Zone d'intervention de l'Agence Territoriale de Développement Agricole 4+ 2KP

Intitulé du Projet	Programme National de Développement de la Mécanisation Agricole			
Dimension genre	Oui. La transformation et la commercialisation de l'anacarde sont des activités essentiellement féminines.			
BESOIN DE FINANCEMENT				
Coût prévisionnel (A)	54,7 milliards FCFA ou 96 millions USD dont : • PNDF ananas : 12, 1 milliards FCFA, soit 21,2 millions USD • PNDF anacarde : 23, 0 milliards FCFA soit 40,4 millions USD • PNDF produits maraîchers : 20, 6 milliards, soit 36,1 millions USD			
Financement disponible (B)	xxx milliards FCFA ou yyy millions USD dont : • PNDF ananas : 000 FCFA • PNDF anacarde : 000 FCFA • PNDF produits maraîchers : 000 FCFA			
Sources des ressources déjà mobilisées		PNDF anacarde		
	Budget national	-	-	
	PTF	-	-	-
	Secteur privé, PPP	0	-	-
	Fondations et autres donateurs	-	-	
	Total	00 CFA	-	-
Gap à mobiliser (C=A-B)	54 702 400 000 F.CFA milliards FCFA ou 96 millions USD			
Principales activités restant à financer (A compléter)	Coût			
INFORMATIONS, CONTACTS				
Site internet pour des informations sur ce projet	En cours			
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom : AGUEMON Prénoms : Dossa Titre : Directeur de la Programmation et de la Prospective		aguemondossa@yahoo.fr	
			+229 96 97 15 54	

Le Programme National de Construction, d'Équipement et de Fonctionnalité des Formations Sanitaires (PNCEFFS)

Intitulé du Projet	Programme National de Construction, d'Équipement et de Fonctionnalité des Formations Sanitaires (PNCEFFS)
SYNTHESE DU PROJET	
Objectifs de développement du projet	Amélioration de la couverture en infrastructures sanitaires.
Description sommaire du projet	Le PNCEFFS s'articule autour des principaux axes suivants : • La construction et l'équipement de neuf (09) hôpitaux de zone ; • La construction et l'équipement de soixante –cinq (65) Centres de Santé complets ; • La construction et l'équipement de vingt (20) maternités isolées ; • La construction et l'équipement de quinze (15) dispensaires isolés • La réhabilitation de 07 hôpitaux de zone et de plusieurs Centres de santé ; • La construction et l'équipement de trois (03) antennes de l'Agence Nationale pour la transfusion sanguine ; • L'autonomisation de 394 formations sanitaires en eau ; • L'autonomisation de 266 formations sanitaires en énergie ; • La mise en place des unités de maintenance dans toutes les zones sanitaires ; • La formation des techniciens et ingénieurs biomédicaux pour la maintenance surtout préventive.
Principaux résultats attendus	• Le sous-secteur est renforcé en infrastructures et équipements. • L'accessibilité sanitaire des populations du Bénin est améliorée. • Les indicateurs de morbidité et de mortalité sont améliorés dans les départements.
Etat de mise en œuvre	• Etudes géophysiques réalisées pour l'autonomisation de 394 formations sanitaires en eau ; • Etudes architecturales réalisées pour la construction de deux hôpitaux de zone (Kouandé et Pobè) • Etudes architecturales pour la construction de trois hôpitaux de zone (Procédure en cours)
Principaux indicateurs de suivi du Projet	• Taux de couverture en infrastructures sanitaires ; • Taux de fréquentation des formations sanitaires • Proportion des cas référés et pris en charge correctement ; • Nombre de centres de santé disposant de point d'eau • Nombre de centres de santé disposant de source d'énergie. • Durée de vie des équipements
ODD concerné(s) parmi les 6 du Programme	ODD 3 (Santé)
Durée	15 ans, en 3 phases de 5 ans
Date de démarrage	31 décembre 2007
Tutelle	Ministère de la Santé
Structure d'exécution	Unité de gestion-PNCEFFS
Partenaires institutionnels	
Partenaires d'exécution	
Autres partenaires intervenant	ONG, associations, communautés
Zones d'intervention du projet	Toutes les communes du Bénin.
Dimension genre	L'égalité d'accès aux infrastructures sanitaires mises en place est assurée par le projet. Les préoccupations spécifiques des femmes pour tout ce concerne la santé de la mère et de l'enfant sont prises en compte tout comme certaines pathologies spécifiques des hommes.
BESOIN DE FINANCEMENT	

Intitulé du Projet	Programme National de Construction, d'Equipement et de Fonctionnalité des Formations Sanitaires (PNCEFFS)		
Coût prévisionnel (A)	82,5 milliards FCFA, soit 144,7 millions USD		
Financement disponible (B)	18,4 milliards, soit 32,3 millions USD		
Sources des ressources déjà mobilisées	Budget national	18,4 milliards, soit 32,3 millions USD	
	PTF	-	
	Secteur privé, PPP	-	
	Fondations et autres donateurs	-	
	Total	18,4 milliards, soit 32,3 millions USD	
Gap à mobiliser (C=A-B)	64,1 milliards FCFA, soit 112,4 millions USD		
Principales activités restant à financer	Activités	Coûts	
	- Construction et équipement de l'hôpital de zone de Pobè (en cours) :	1 300 000 000 F CFA	
	- Construction et équipement de six hôpitaux de zone ;	60 436 000 000 F CFA	
	- Autonomisation de 394 formations sanitaires en eau (forages)	2 364 000 000 F CFA	
INFORMATIONS, CONTACTS			
Site internet pour des informations sur ce projet	www.sante.gouv.bj		
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom : HOUNDETON Prénoms : Laurent Godonou Titre : Coordonnateur		houndetonlaurent@hotmail.com
			+229 96 00 96 49

Le Programme National de Réhabilitation et de Construction des Centres Hospitaliers (PNRCCH)

Intitulé du Projet	Programme National de Réhabilitation et de Construction des Centres Hospitaliers (PNRCCH)
SYNTHESE DU PROJET	
Objectifs de développement du projet	Assurer un accès universel aux services de santé et une meilleure qualité des soins pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Pour ce faire ce programme a les objectifs spécifiques suivants : • Renforcer le sous-secteur hospitalier en infrastructures et équipements de qualité. • Contribuer à l'amélioration des indicateurs de morbidité et de mortalité dans les départements. • Améliorer l'accessibilité sanitaire des populations du Bénin.
Description sommaire du projet	Le PNRCCH vise la construction, la réhabilitation et l'équipement des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) et des Centres Hospitaliers Départementaux (CHD). En effet, le Ministère de la Santé a prévu le développement d'un CHD au niveau de chacun des départements du pays. Il s'agit des hôpitaux de référence et de recours pour tous les centres de santé périphériques des départements. Les centres hospitaliers pourront donc bénéficier : • Du renouvellement des équipements médico-techniques de leurs services ; • De la construction ou réhabilitation et de l'équipement de blocs opératoires de gynécologie obstétrique ; • De la construction et de l'équipement d'unités de dialyse ; • De la construction et de l'équipement d'unités d'imagerie médicale (Radiographie, scanographie, IRM etc.) • De la disponibilité d'un service d'accueil et de tri. • De la disponibilité des hospitalisations catégorielles Les deux composantes essentielles du programme sont (i) la réhabilitation/construction d'infrastructures sanitaires et (ii) l'acquisition d'équipements médico-techniques. En termes d'actions, le PNRCCH, après l'état des lieux et l'expression des besoins par les différents centres hospitaliers, procède à la réhabilitation ou la construction de locaux puis au renforcement des plateaux techniques.
Principaux résultats attendus	• Le sous-secteur est renforcé en infrastructures et équipements. • L'accessibilité sanitaire des populations du Bénin est améliorée. • Les indicateurs de morbidité et de mortalité sont améliorés dans les départements.
Etat de mise en œuvre	Les besoins en équipements des Centres Hospitaliers sont disponibles. Les études architecturales et biomédicales sont réalisées la plupart des dossiers d'appel d'offres sont déjà élaborés.
Principaux indicateurs de suivi du Projet	• Taux de couverture des infrastructures - sanitaires • Taux de fréquentation • Taux de couverture en CHD et CHU • Proportion de services dans les CHD et CHU fonctionnels • Taux de réhabilitation des services dans les CHD et CHU
ODD concerné(s) parmi les 6 du Programme	ODD 3 (Santé)
Durée	11 ans
Date de démarrage	Janvier 2007
Tutelle	Ministère de la Santé
Structure d'exécution	
Partenaires institutionnels	
Partenaires d'exécution	
Autres partenaires intervenant	-
Zones d'intervention	• Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) : Cotonou, Parakou et Porto-Novo

Intitulé du Projet	Programme National de Réhabilitation et de Construction des Centres Hospitaliers (PNRCCH)		
du projet	• Centres Hospitaliers Départementaux (CHD) : Abomey, Djougou, Lokossa et Natitingou.		
Dimension genre	Non		
BESOIN DE FINANCEMENT			
Coût prévisionnel	39 milliards FCFA ou 68,4 millions USD		
Déjà réalisé à fin décembre 2018	23 milliards FCFA, soit 40,35 millions USD - Budget national : 22,587 milliards FCFA - UEMOA : 250 millions FCFA - CHUV Lausanne Suisse : 163 millions FCFA		
Reste à financer (A)	16 milliards FCFA, soit 28,05 millions USD		
Financement disponible (B)	1,125 milliard soit 2 millions USD disponibles en 2019		
Sources des ressources déjà mobilisées (détail du montant disponible en 2019)	Budget national	1,125 milliard FCFA soit 2 millions USD	
	PTF	0	
	Secteur privé, PPP	0	
	Fondations et autres donateurs	0	
	Total	1,125 milliard FCFA soit 2 millions USD	
Gap à mobiliser (C=A-B)	14,875 milliards FCFA soit 26,1 millions USD		
Principales activités restant à financer	Activités	Coût	
	-Acquisition d'une IRM au profit du CHUD Borgou à Parakou	2 milliards FCFA soit 3,6 millions USD	
	-Acquisition de 3 scanners au profit du CHUD Borgou et des CHD Atacora et Mono	2 milliards FCFA soit 3,6 millions USD	
	-Renforcement du plateau technique des centres hospitaliers en équipements de laboratoire, bloc opératoire, imagerie médicale etc	10,875 milliards FCFA soit 19,7 millions USD	
INFORMATIONS, CONTACTS			
Site internet pour des informations sur ce projet	www.sante.gouv.bj		
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom : LALEYE		olohounto@yahoo.fr
	Prénoms : O. H. Roland		
	Titre : Coordonnateur		+229 97 11 34 17

PROJET DE CONSTRUCTION DE L'UNIVERSITE DE PARAKOU SUR LE SITE DE BAKA

Intitulé du Projet	PROJET DE CONSTRUCTION DE L'UNIVERSITE DE PARAKOU SUR LE SITE DE BAKA
Objectifs de développement du projet :	
	<i>Ce projet a pour objectif :</i> Le projet vise à contribuer à l'amélioration des conditions d'études, de travail et de vie à l'université de Parakou. De manière spécifique, il s'agira : - Contribuer à l'amélioration des conditions d'études et de travail ; - Contribuer à l'amélioration des conditions de vie universitaire.
Description sommaire du projet :	
	la construction et l'équipement de l'Université de Parakou (UP) contribuera à rendre disponible pour l'économie nationale un capital humain hautement compétent et qualifié. Cela permettra également à l'université de mener à bien les missions qui lui sont assignées à savoir : ✚ former des cadres spécialisés pour les besoins de développement économique, social, culturel du Bénin ; ✚ participer au développement de la recherche scientifique ; ✚ donner des prestations de service à la communauté ✚ d'assurer des formations qui répondent aux besoins du marché de l'emploi et qui tiennent compte des contraintes et du contexte de la mondialisation ; etc De plus, à côté de ces missions classiques dévolues aux universités, apparaissent des missions plus spécifiques qui font de l'UP non seulement une université de proximité, ouverte sur le monde de l'emploi, mais surtout un véritable outil précieux d'intégration sous-régionale et régionale dans le contexte de la mondialisation et de la globalisation des progrès de la science et de la technologie. Ces missions s'effectuent à travers des Établissements de Formation et de Recherche (EFR) qui ne disposent pas encore d'infrastructures adéquats pour réussir efficacement leurs missions. Elle se charge de dispenser des formations sur les programmes capables de réaliser un équilibre dans les domaines : ✚ Économie et Gestion ; ✚ Droit et Sciences Politiques ; ✚ Lettre, Arts et Sciences Humaines ; ✚ Médecine ✚ Agronomie ; etc Ces différentes formations sont en parfaite adéquation avec les pôles de développement définis en l'occurrence le transport; services logistiques et commerce, culture, tourisme et artisanat, agroalimentaires,

médecine, etc. L'ambition est donc de relever ce défis qui consiste à former des hommes et des femmes, capables de concevoir et de mener des activités de pointe, innovantes au plus haut niveau national afin d'insuffler un dynamisme à la croissance économique. C'est dans cette optique que le projet intitulé « Projet de Construction et d'Équipement de l'Université de Parakou » dont l'initiative nécessite l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'urgence d'investissement a été initié, afin d'offrir un cadre de travail favorable tant aux étudiants qu'au personnel enseignants et administratifs. Pour faire face à cette situation très préoccupante, le sous-secteur de l'Enseignement Supérieur se trouve dans l'obligation de recourir aux ressources extérieures permettant la mise en place d'infrastructures et d'équipements adéquats.		
Principaux résultats attendus :		
	- les conditions d'études et de travail sont améliorées ; - les conditions de vie universitaire sont améliorées.	
Principaux indicateurs de suivi du Projet	- Ratio étudiant/ place assise; - Niveau de satisfaction des besoins exprimés/diagnostiqués en infrastructures; - Niveau de satisfaction des besoins exprimés/diagnostiqués en équipements; - Taux de satisfaction des étudiants par rapport aux réalisations.	
ODD concerné(s) parmi les 7 ci-contre <i>(Cochez SVP. Il n'est pas exclu qu'un projet couvre plusieurs ODD)</i>	☐ ODD 1 (Protection sociale) ☐ ODD 2 (Faim et agriculture) ☐ ODD 3 (Santé) ☒ ODD 4 (Education) ☐ ODD 7 (Energie) ☐ ODD 9 (Infrastructures) ☐ ODD 13 (Changement climatique)	
Durée	5 ans	
Date de démarrage <i>(Si déjà en vigueur)</i>	2020	
Coût prévisionnel	34 515 190 625 FCFA et équivalent 69 030 381 USD	
Financement disponible	0 FCFA et équivalent 0 USD	
Gap à mobiliser	0 FCFA et équivalent 0 USD	
Sources des ressources déjà mobilisées <i>(Le total doit correspondre au financement disponible, indiqué ci-dessus)</i>	Budget national	0 FCFA et équivalent 0 USD
	Secteur privé, PPP	0 FCFA et équivalent 0 USD
	PTFs (à lister)	0 FCFA et équivalent 0 USD
	Fondations et autres donateurs (à lister)	0 FCFA et équivalent 0 USD
	Total	
Tutelle	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	

Partenaires institutionnels		
Partenaires d'exécution		
Autres partenaires intervenant		
Zones d'intervention du projet	PARAKOU	
Dimension genre	☒ Oui ☐ Non <i>Si oui, fournir quelques précisions</i>	
Site internet pour des informations sur ce projet		
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	<i>Nom : HOUETCHENOU</i> <i>Prénoms : Bénédicte</i> <i>Titre : DPP</i>	Email : benedicta.houetchenou@gmail.com 
		Téléphone : 97 07 69 71 

PROJET DE CREATION D'INSTITUTS UNIVERSITAIRES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (IUEP)

Intitulé du Projet	PROJET DE CREATION D'INSTITUTS UNIVERSITAIRES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (IUEP)
Objectifs de développement du projet :	
	<i>Ce projet a pour objectif :</i> La création et l'ouverture des Instituts Universitaires d'Enseignement Professionnel (IUEP) vise à <i>améliorer l'employabilité des jeunes diplômés.</i>
Description sommaire du projet :	
	L'objectif retenu pour le du projet IUEP est de rendre les jeunes diplômés facilement employables en facilitant la qualification technique des ressources humaines pour les petites entreprises locales du secteur informel rural et urbain. Il s'agit également à terme de contribuer au développement et au renforcement d'entreprises dans les secteurs porteurs de l'économie béninoise. Ce sont des objectifs réalisables dans le moyen terme. Ces objectifs seront déclinés en deux volets : d'une part les objectifs spécifiques à court terme et d'autre part des objectifs spécifiques à moyen terme. Dans le court terme, le projet vise les objectifs suivants : - construire et équiper des Instituts Universitaires d'Enseignement Professionnel ; - développer des curricula spécifiques pour les formations universitaires professionnelles ; - rendre fonctionnel des Instituts Universitaires d'Enseignement Professionnel. A moyen terme, le projet vise les objectifs suivants : - contribuer à l'amélioration du taux d'employabilité des jeunes diplômés ; - contribuer à l'amélioration du niveau d'auto-emploi des jeunes. Dans sa première phase de mise en œuvre, les objectifs fixés pour le court terme serviront de référence à la définition des actions à mettre en œuvre. Les objectifs à moyen terme pourront être développés dès lors que les objectifs à court terme seront réalisés. Il s'agit par exemple de la mise en place d'un fonds d'accompagnement.
Principaux résultats attendus :	
	Au terme de la mise en œuvre du projet : - des Instituts Universitaires d'Enseignement Professionnel sont construits et équipés ; - des curricula spécifiques sont conçus pour les formations universitaires professionnelles ; - les Instituts Universitaires d'Enseignement Professionnel sont fonctionnels. Pour atteindre ces résultats, une série d'actions phares est importante à mettre en œuvre. Il importe à ce niveau de mentionner que la performance dans l'atteinte des résultats attendus ne saurait se mesurer au simple nombre des infrastructures construites ou au nombre de constructions lancées.

Principaux indicateurs de suivi du Projet	<i>Nombre d'IUEP construits et fonctionnels</i> <i>nombre d'actes de création pris</i> <i>Nombre d'IUEP construits</i> <i>Niveau de couverture des besoins</i> <i>Nombre de curricula valides</i> <i>Nombre de curricula développés</i> <i>Nombre d'IUEP fonctionnels</i> <i>Nombre d'IUEP disposant des enseignants qualifiés</i>	
ODD concerné(s) parmi les 7 ci-contre <i>(Cochez SVP. Il n'est pas exclu qu'un projet couvre plusieurs ODD)</i>	☐ ODD 1 (Protection sociale) ☐ ODD 2 (Faim et agriculture) ☐ ODD 3 (Santé) ☒ ODD 4 (Education) ☐ ODD 7 (Energie) ☐ ODD 9 (Infrastructures) ☐ ODD 13 (Changement climatique)	
Durée	5 ans	
Date de démarrage <i>(Si déjà en vigueur)</i>	2017	
Coût prévisionnel	33 200 000 000 FCFA et équivalent 60 363 637 USD	
Financement disponible	1 000 000 000 FCFA et équivalent 1 818 182 USD	
Gap à mobiliser	32 200 000 000 FCFA et équivalent 58 545 455 USD	
Sources des ressources déjà mobilisées <i>(Le total doit correspondre au financement disponible, indiqué ci-dessus)</i>	Budget national	1 000 000 000 FCFA et équivalent 1 818 182 USD
	Secteur privé, PPP	0 FCFA et équivalent 0 USD
	PTFs (à lister)	0 FCFA et équivalent 0 USD
	Fondations et autres donateurs (à lister)	0 FCFA et équivalent 0 USD
	Total	1 000 000 000 FCFA et équivalent 1 818 182 USD
Tutelle	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	
Partenaires institutionnels		
Partenaires d'exécution		
Autres partenaires intervenant	ONG, Associations, communautés...	
Zones d'intervention du projet		
Dimension genre	☒ Oui ☐ Non <i>Si oui, fournir quelques précisions</i>	
Site internet pour des informations sur ce projet		
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom : HOUETCHENOU	Email : benedicta.houetchenou@gmail.com
	Prénoms : Bénédicte	
	Titre : DPP	Téléphone : 97 07 69 71
		

Projet d'accès durable et sécurisé du Bénin à l'énergie électrique (PADSBEE 2019-2024)

Intitulé du Projet	Projet d'accès durable et sécurisé du Bénin à l'énergie électrique (PADSBEE 2019-2024)	
SYNTHESE DU PROJET		
Objectifs de développement du projet	Développer l'accès durable à l'électricité de qualité pour les usages domestiques, commerciaux et industriels dans le respect des normes de sécurité, environnementales et sociales.	
Description sommaire du projet	Le projet consiste à doter le pays d'infrastructures appropriés pour un accès durable à l'électricité sur toute l'étendue du territoire national, à travers : • La conception, la fourniture et la construction de réseaux de transport 330kV, 161 kV et de répartition 63 kV, 33 kV pour un quadrillage adéquat du territoire pour une meilleure maitrise des baisses de tension, des pertes techniques et du développement de la charge industrielle dans l'ensemble du pays. • La conception, la fourniture et la construction de sous-stations 161/63kV et 63/15-20 kV • La conception, la fourniture et la construction de réseaux de distribution en vue d'un accès accru et durable à l'électricité en milieu urbain et rural • La fourniture et l'installation de kits de branchements	
Principaux résultats attendus	Ce projet, lorsqu'il sera réalisé, contribuera à augmenter le taux national d'accès à l'électricité à 75% d'ici 2025 dont 50% en milieu rural et 90% en milieu urbain et à une bonne tenue du plan de tensions à tous les nœuds à l'horizon 2025.	
Etat de mise en œuvre	Etudes déjà réalisées ou état de mise en œuvre des actions prévues dans le plan d'implémentation	
Principaux indicateurs de suivi du Projet	• Taux d'accès à l'électricité en milieu rural et en milieu urbain • Taux d'électrification • Nombre d'abonnés de la SBEE • Taux de perte sur le réseau	
ODD concerné(s) parmi les 6 du Programme	ODD 7 (Energie)	
Durée	5 ans	
Date de démarrage	2019	
Tutelle	Ministère de l'Energie	
Structure d'exécution	Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE)	
Partenaires institutionnels		
Partenaires d'exécution		
Autres partenaires intervenant		
Zones d'intervention du projet	Toute l'étendue du territoire béninois	
Dimension genre		
BESOIN DE FINANCEMENT		
Coût prévisionnel (A)	226,0 milliards FCFA, soit 396,5 millions USD	
Financement disponible (B)	-	
Sources des ressources déjà mobilisées	Budget national	-
	PTF	-
	Secteur privé, PPP	-
	Fondations et autres donateurs	-
	Total	-
Gap à mobiliser (C=A-B)	226,0 milliards FCFA, soit 396,5 millions USD	
Principales activités restant à financer	Activités Citer les activités ainsi	Coût Préciser le coût.
INFORMATIONS, CONTACTS		
Site internet pour des informations sur ce projet		

Intitulé du Projet	Projet d'accès durable et sécurisé du Bénin à l'énergie électrique (PADSBEE 2019-2024)		
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	<i>Nom : HODONOU</i> <i>Prénoms : Jean François</i> <i>Titre : Coordonnateur d'Etudes et de Projets d'Investissements à la SBEE</i>		hodonoujf@yahoo.fr
			+229 94 01 19 65

Aménagement et Bitumage de la route Guéné-Karimama (45,403 km)

Intitulé du Projet	Aménagement et Bitumage de la route Guéné-Karimama (45,403 km)	
SYNTHESE DU PROJET		
Objectifs de développement du projet	L'objectif sectoriel du projet est de renforcer l'économie nationale et régionale. Le projet contribue également à renforcer la sécurité routière au Bénin.	
Description sommaire du projet	Le projet comprend : • L'actualisation des études et la préparation du dossier d'appel d'offres pour les travaux ; • La préparation du dossier d'appel d'offres pour le recrutement du Bureau qui sera chargé de l'actualisation des études, la surveillance et le contrôle des travaux ; • La réalisation des travaux. L'option d'aménagement la mieux indiquée et envisagée consiste à la réalisation : • D'une couche de fondation en graveleux latéritique de 35 cm ; • D'une couche de base en graveleux latéritique de 15 cm améliorée à 4% de ciment ; • D'un revêtement en béton bitumineux de 5 cm. La chaussée est de 7,2 m en agglomération comme en rase campagne. Les sections courantes de l'axe auront deux accotements de 1,5 mètre de chaque côté, revêtus en enduit superficiel monocouche avec l'élargissement de la route dans les traversées des agglomérations à 2,5 mètres avec la réalisation des caniveaux latéraux suivant la nature de l'option.	
Principaux résultats attendus	D'une manière générale, les résultats escomptés sont liés à : • La sécurité routière et au confort des usagers ; • La diminution des coûts d'exploitation des véhicules ; • La réduction du temps de parcours ; • L'optimisation des échanges commerciaux entre le Bénin et le Nigeria, le Burkina Faso et le Niger.	
Etat de mise en œuvre	Rapports d'avant-projet sommaire disponibles	
Principaux indicateurs de suivi du Projet	• Nombre de km de route réhabilitée • Nombre d'ouvrages réalisés	
ODD concerné(s) parmi les 6 du Programme	ODD 9 (Infrastructures)	
Durée	18 mois pour les travaux	
Date de démarrage		
Tutelle	Ministère des Infrastructures et des Transports	
Structure d'exécution		
Partenaires institutionnels		
Partenaires d'exécution		
Autres partenaires intervenant		
Zones d'intervention du projet	Guéné, Karimama.	
Dimension genre		
BESOIN DE FINANCEMENT		
Coût prévisionnel (A)	26,764 milliards FCFA, soit 47 millions USD	
Financement disponible (B)	-	
Sources des ressources déjà mobilisées	Budget national	-
	PTF	-
	Secteur privé, PPP	-
	Fondations et autres donateurs	-
	Total	-

Intitulé du Projet	Aménagement et Bitumage de la route Guéné-Karimama (45,403 km)		
Gap à mobiliser (C=A-B)	26,764 milliards FCFA, soit 47 millions USD		
Principales activités restant à financer	Activités	Coût	
	Travaux	25,651 milliards FCFA	
	Contrôle et surveillance	0,675 milliards FCFA	
	Appui à l'UGP	0,112 milliards FCFA	
	Audit et sécurité routière	0,073 milliards FCFA	
	Ateliers	0,011 milliards FCFA	
INFORMATIONS, CONTACTS			
Site internet pour des informations sur ce projet			
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom : AYADJI Prénoms : Jacques Titre : Directeur Général des Infrastructures		jacqueayadji@yahoo.fr
			+229 97 89 18 55

Aménagement et Bitumage de la route Nikki-Kalalé-Ségbana (147,68 km)

Intitulé du Projet	Aménagement et Bitumage de la route Nikki-Kalalé-Ségbana (147,68 km)	
SYNTHESE DU PROJET		
Objectifs de développement du projet	L'objectif sectoriel du projet est de renforcer l'économie nationale et régionale. Le projet contribue également à renforcer la sécurité routière au Bénin.	
Description sommaire du projet	Le projet comporte quatre composantes principales à savoir : • Les travaux routiers (Travaux, Contrôle et surveillance des travaux) • Aménagements socio-économiques connexes et appui aux associations féminines ; • Etudes et Appuis au secteur des transports ; • Gestion du projet. La structure de la chaussée envisagée se présente comme ci-après : • Revêtement : BB de 5 cm • Couche de base : en grave concassée (épaisseur 20 cm) • Couche de fondation : en latérite naturelle (épaisseur 25 cm). La chaussée est de 7 m en rase campagne comme en agglomération. Les sections courantes de l'axe auront deux accotements de 1,5 mètre de chaque côté, revêtus en béton bitumineux avec l'élargissement de la route dans les traversées des agglomérations à 2 mètres avec la réalisation des caniveaux latéraux suivant la nature de l'option.	
Principaux résultats attendus	D'une manière générale, les résultats escomptés sont liés à : • Amélioration des conditions de vie et de circulation des populations ; • Réduction de la durée du parcours et du coût d'exploitation des véhicules ; • Amélioration de la sécurité routière et du confort des usagers. • L'optimisation des échanges commerciaux entre le Bénin et le Nigeria.	
Etat de mise en œuvre	Les rapports définitifs d'avant-projet sommaire (APS) sont disponibles.	
Principaux indicateurs de suivi du Projet	• Nombre de km de route réhabilitée • Nombre d'ouvrages réalisés	
ODD concerné(s) parmi les 6 du Programme	ODD 9 (Infrastructures)	
Durée	36 mois pour les travaux	
Date de démarrage		
Tutelle	Ministère des Infrastructures et des Transports	
Structure d'exécution		
Partenaires institutionnels		
Partenaires d'exécution		
Autres partenaires intervenant		
Zones d'intervention du projet	Nikki, Kalalé, Ségbana.	
Dimension genre		
BESOIN DE FINANCEMENT		
Coût prévisionnel (A)	82,2 milliards FCFA, soit 144,2 millions USD	
Financement disponible (B)	-	
Sources des ressources déjà mobilisées	Budget national	-
	PTF	-
	Secteur privé, PPP	-
	Fondations et autres donateurs	-
	Total	-
Gap à mobiliser (C=A-B)	82,2 milliards FCFA, soit 144,2 millions USD	

Intitulé du Projet	Aménagement et Bitumage de la route Nikki-Kalalé-Ségbana (147,68 km)		
Principales activités restant à financer	Activités	Coût	
	Travaux	77,825 milliards FCFA	
	Contrôle et surveillance	2,335 milliards FCFA	
	Expropriation et déplacement réseaux	2 milliards FCFA	
INFORMATIONS, CONTACTS			
Site internet pour des informations sur ce projet			
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom : AYADJI		jacqueayadji@yahoo.fr
	Prénoms : Jacques Titre : Directeur Général des Infrastructures		+229 97 89 18 55

Aménagement et Bitumage des contre-allées sur Godomey-Pahou-Ouidah (35,25 km)

Intitulé du Projet	Aménagement et Bitumage des contre-allées sur Godomey-Pahou-Ouidah (35,25 km)
SYNTHESE DU PROJET	
Objectifs de développement du projet	L'objectif sectoriel du projet est de renforcer l'économie nationale et régionale. Ce projet contribue en particulier à renforcer la sécurité routière au Bénin.
Description sommaire du projet	Le tronçon de route Godomey-Pahou-Ouidah-Hillacondji fait partie de la Route Nationale Inter-Etats N°1 et constitue l'un des maillons importants du corridor Abidjan-Lagos. Les études de cette route ont été réalisées et achevées en mai 2010 par le Groupement de bureaux Louis Berger /ACEP sur financement de la Banque Mondiale dans le cadre du Projet de Facilitation du Transport et du Commerce sur le Corridor Abidjan-Lagos. Les solutions préconisées sur le tronçon de route Godomey-Ouidah sont l'établissement d'un projet routier permettant d'optimiser la fluidité du trafic avec des dispositifs d'échanges adaptés. Il s'agit de : • La mise en 2x2 voies de la section Godomey-Ouidah avec une plateforme routière de 9.00 m par sens de circulation pour permettre à un véhicule en panne de s'arrêter tout en maintenant la circulation à 2 voies ; • La création de contre-allées permettant la desserte locale et un cheminement sécurisé des piétons et des deux-roues. Après l'achèvement des études, il a été constaté que le montant alloué à la partie béninoise dans le cadre du Projet de Facilitation du Transport et du Commerce sur le Corridor Abidjan-Lagos, financé par la Banque Mondiale, est insuffisant pour couvrir la reconstruction la route Godomey-Pahou en 2x2 voie sur 16.5 km y compris les contre-allées. Ainsi, il a été retenu de démarrer les travaux sur cette section sans les contre-allées en attendant la mobilisation des ressources par l'Etat Béninois. Aussi, l'évaluation faite par la Banque Africaine de développement sur le tronçon Pahou-Ouidah-Hillacondji n'a pas intégré les contre-allées sur cette section. Suite à la mise en service desdits tronçons, il a été constaté que les engins à 2 roues et les piétons ne sont pas en sécurité sur ladite route d'une part et que l'absence des contres allées réduit la fonctionnalité et la durabilité de la route d'autre part. Le projet comporte deux composantes principales à savoir : • Les travaux routiers (Travaux, Contrôle et surveillance des travaux) • Gestion du projet. La structure de la chaussée et les profils en travers adoptés se présentent comme ci-après : • Couche de fondation : 20 cm de graveleux latéritique naturel ; • Couche de base : 15 cm de graveleux latéritique amélioré au ciment ; • Couche de roulement : 5 cm de revêtement en béton bitumineux ; • Trottoir en pavé de 8 cm.
Principaux résultats attendus	• Le niveau de service de la route à travers une nouvelle capacité en rapport avec le volume de trafic attendu est relevé ; • Le niveau d'aménagement du tronçon de route à partir d'une structure adéquate permettant la mobilité dans des conditions satisfaisantes est relevé ; • Les préoccupations de l'Administration relatives au choix des solutions optimales de la route sont respectées ; • Les conditions de circulation et de sécurité sur le tronçon sont améliorées ; • Les services publics et centres d'affaires sont préservés ; • La sécurité de la traversée de la chaussée par les piétons est assurée.
Etat de mise en œuvre	Les rapports d'Avant-Projet Détaillé (APD) sont disponibles
Principaux indicateurs de suivi du Projet	• Nombre de km de route réhabilitée • Nombre d'ouvrages réalisés
ODD concerné(s) parmi les 6 du Programme	ODD 9 (Infrastructures)
Durée	24 mois
Date de démarrage	
Tutelle	Ministère des Infrastructures et des Transports

Intitulé du Projet	Aménagement et Bitumage des contre-allées sur Godomey-Pahou-Ouidah (35,25 km)		
Structure d'exécution			
Partenaires institutionnels			
Partenaires d'exécution			
Autres partenaires intervenant			
Zones d'intervention du projet	Godomey, Pahou, Ouidah.		
Dimension genre			
BESOIN DE FINANCEMENT			
Coût prévisionnel (A)	23,8 milliards FCFA, soit 41,8 millions USD		
Financement disponible (B)	-		
Sources des ressources déjà mobilisées	Budget national	-	
	PTF	-	
	Secteur privé, PPP	-	
	Fondations et autres donateurs	-	
	Total	-	
Gap à mobiliser (C=A-B)	23,8 milliards FCFA, soit 41,8 millions USD		
Principales activités restant à financer	Activités Travaux	Coût 22,887 milliards FCFA	
	Contrôle et surveillance	0,686 milliards FCFA	
	Expropriation	0,200 milliard FCFA	
INFORMATIONS, CONTACTS			
Site internet pour des informations sur ce projet			
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom : AYADJI Prénoms : Jacques Titre : Directeur Général des Infrastructures		jacqueayadji@yahoo.fr
			+229 97 89 18 55

Construction d'un axe autoroutier de contournement Nord-Est de la ville de Cotonou (40 km)

Intitulé du Projet	Construction d'un axe autoroutier de contournement nord est de la ville de Cotonou avec construction d'un nouveau pont sur le lac Nokoué et divers ouvrages spécifiques (40 km)
SYNTHESE DU PROJET	
Objectifs de développement du projet	Le projet a pour objectif principal de désengorger les artères principales de la ville de Cotonou.
Description sommaire du projet	D'une longueur de 40 km environ, le présent projet consiste en la réalisation d'une route digue entre Calavi Kpota sur la route Godomey-Calavi et le carrefour Sèmè avec la construction d'un pont sur le lac Nokoué et un autre pont sur le lac Djonou. Il est prévu dans le cadre de ce projet, en dehors de la construction de ces deux ponts de franchissement, l'installation des pompes de relèvement connectées aux principaux canaux d'assainissement de la ville de Cotonou. Les aménagements à prévoir se présentent comme suit : • La construction d'une route/digue dont les caractéristiques sont les suivantes : - Longueur du profil en long : 40 km environ ; - Profil en travers type présentant : ▪ Une route de 2x4 voies de 18 m de large par chaussée y compris des bandes d'arrêt d'urgence de 3,5 m de large ; ▪ Un Terre-plein Central (TPC) de 4 m de large ; ▪ Des caniveaux longitudinaux de sections variables. • La construction d'un pont de franchissement de la lagune de Cotonou Le pont projeté est composé de 2x4 voies équipées d'un séparateur. Il a les caractéristiques suivantes : ▪ Largeur : 33,00 m ; ▪ Longueur : 450 m comportant 15 travées de 30 m de portée chacune ; ▪ Appuis : 2 culées et 14 piles de profondeurs variables. La portée de l'ouvrage de Djonou sera précisée à l'issue des études. • L'installation de stations de pompage Trois stations seront construites dans les zones basses en vue de recueillir au moyen d'un collecteur longeant le contournement, les eaux des différents exutoires. • Autres aménagements Les autres aménagements prévus concernent : ▪ Les postes de péage/pesage ; ▪ Les ouvrages d'assainissement de la ville de Cotonou notamment les ouvrages devant servir à l'évacuation des eaux pluviales ; ▪ Les écluses d'évacuation équipées de portes (type I) ou de clapets anti-retour (type II) ; ▪ Le dragage du lac.
Principaux résultats attendus	Les résultats escomptés sont : • La réduction de la durée du parcours ; • La diminution des coûts d'exploitation des véhicules ; • L'amélioration des valeurs ajoutées agricoles et industrielles ; • La sécurité routière et le confort des usagers.
Etat de mise en œuvre	Les rapports définitifs d'Avant-Projet Détaillé sont disponibles
Principaux indicateurs de suivi du Projet	• Nombre de km de route réhabilitée • Nombre d'ouvrages réalisés
ODD concerné(s) parmi les 6 du Programme	ODD 9 (Infrastructures)
Durée	36 mois
Date de démarrage	
Tutelle	Ministère des Infrastructures et des Transports
Structure d'exécution	
Partenaires institutionnels	

Intitulé du Projet	Construction d'un axe autoroutier de contournement nord est de la ville de Cotonou avec construction d'un nouveau pont sur le lac Nokoué et divers ouvrages spécifiques (40 km)		
Partenaires d'exécution			
Autres partenaires intervenant			
Zones d'intervention du projet	Sèmè, Cotonou, Abomey-Calavi		
Dimension genre			
BESOIN DE FINANCEMENT			
Coût prévisionnel (A)	345 milliards FCFA, soit 605,3 millions USD		
Financement disponible (B)	-		
Sources des ressources déjà mobilisées	Budget national	-	
	PTF	-	
	Secteur privé, PPP	-	
	Fondations et autres donateurs	-	
	Total	-	
Gap à mobiliser (C=A-B)	345 milliards FCFA, soit 605,3 millions USD		
Principales activités restant à financer	Activités Travaux	Coût 286 milliards FCFA	
	Contrôle et surveillance	8,580 milliards FCFA	
	Expropriation	50 milliards FCFA	
INFORMATIONS, CONTACTS			
Site internet pour des informations sur ce projet			
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom : AYADJI Prénoms : Jacques Titre : Directeur Général des Infrastructures		jacqueayadji@yahoo.fr
			+229 97 89 18 55

Construction d'une liaison autoroutière entre le Carrefour Sèmè et Porto-Novo (10 km) avec la construction d'un pont sur la lagune de Porto-Novo

Intitulé du Projet	Construction d'une liaison autoroutière entre le Carrefour Sèmè et Porto-Novo (10 km environ) avec la construction d'un pont sur la lagune de Porto-Novo
SYNTHESE DU PROJET	
Objectifs de développement du projet	L'objectif sectoriel du projet est de renforcer l'économie nationale et régionale.
Description sommaire du projet	D'une longueur de 10 km environ, le projet consiste en la réalisation d'une voie express entre le carrefour de Sèmè et Porto-Novo en passant par Djèrègbé et débouchant à Agbokou. Il est prévu dans le cadre du projet la construction d'un second pont sur la lagune de Porto-Novo et le resurfacement du tronçon existant. Les aménagements à prévoir se présentent comme suit : La construction d'une voie express entre le Carrefour Sèmè et Porto-Novo : Longueur du profil en long : 10 km environ Profil en travers type présentant : • Une emprise des travaux de 30 m ; • Une route de 2x2 voies de 12,5 m de large par chaussée y compris des bandes d'arrêt d'urgence de 3,5 m de large de part et d'autre ; • Un Terre-Plein Central (TPC) de 3 m de large ; • Des trottoirs de 2,5 m de large. La construction d'un pont sur la lagune de Porto-Novo : Le pont projeté est composé de 2x2 voies et est équipé d'un séparateur. Il a les caractéristiques suivantes : • Portée du pont : 354 ml ; • Largeur du pont : 21 m (2 chaussées de 8 m chacune, 2 trottoirs de 2,5 m chacun et un séparateur de type New Jersey). Autres aménagements : • Aménagement des voies d'accès à la route y compris la réhabilitation de la route existante ; • Construction d'un poste de péage pesage ; • Réhabilitation d'infrastructures socioéconomiques situées en bordure de la route ; • Mesures environnementales et sociales ; • Travaux connexes.
Principaux résultats attendus	• Amélioration des conditions de vie et de circulation entre les villes de Cotonou et de Porto-Novo ; • Réduction de la durée du parcours et du coût d'exploitation des véhicules ; • Amélioration de la sécurité routière et du confort des usagers.
Etat de mise en œuvre	Etudes en cours (rapports d'établissement et préliminaires disponibles)
Principaux indicateurs de suivi du Projet	• Nombre de km de route réhabilitée • Nombre d'ouvrages réalisés
ODD concerné(s) parmi les 6 du Programme	ODD 9 (Infrastructures)
Durée	36 mois
Date de démarrage	
Tutelle	Ministère des Infrastructures et des Transports
Structure d'exécution	
Partenaires institutionnels	
Partenaires d'exécution	
Autres partenaires intervenant	
Zones d'intervention du projet	Sèmè, Porto-Novo

Intitulé du Projet	Construction d'une liaison autoroutière entre le Carrefour Sèmè et Porto-Novo (10 km environ) avec la construction d'un pont sur la lagune de Porto-Novo		
Dimension genre			
BESOIN DE FINANCEMENT			
Coût prévisionnel (A)	61,2 milliards FCFA, soit 107,4 millions USD		
Financement disponible (B)	-		
Sources des ressources déjà mobilisées	Budget national	-	
	PTF	-	
	Secteur privé, PPP	-	
	Fondations et autres donateurs	-	
	Total	-	
Gap à mobiliser (C=A-B)	61,2 milliards FCFA, soit 107,4 millions USD		
Principales activités restant à financer	Activités Travaux	Coût 51,700 milliards FCFA	
	Contrôle et surveillance	1,551 milliards FCFA	
	Expropriation	7,950 milliards FCFA	
INFORMATIONS, CONTACTS			
Site internet pour des informations sur ce projet			
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom : AYADJI Prénoms : Jacques Titre : Directeur Général des Infrastructures		jacqueayadji@yahoo.fr
			+229 97 89 18 55

Réhabilitation et renforcement de la RNIE 2 Tronçon Parakou-Béroubouay (182 km)

Intitulé du Projet	Réhabilitation de la route Parakou-Béroubouay (182 km)	
SYNTHESE DU PROJET		
Objectifs de développement du projet	L’objectif sectoriel du projet est de renforcer l’économie nationale et régionale.	
Description sommaire du projet	La route Parakou-Beroubouay est une partie intégrante de la route Parakou-Malanville. C’est un tronçon de la liaison Cotonou-Dassa-Savè-Parakou-N’Dali-Kandi-Béroubouay-Malanville-Gaya qui constitue le corridor CU 10 de liaison entre les Etats de l’UEMOA. Cette section sur laquelle la dernière intervention améliorante date de 2012 connaît actuellement des sections qui enregistrent des déformations de la chaussée rendant la circulation difficile. Cet axe a une grande importance pour l’économie sous régionale et mérite de ce fait, une attention particulière dans le programme d’action communautaire des infrastructures et du transport routier des états membres de l’UEMOA. Le projet comprend : • La préparation du dossier d’appel d’offres pour recruter un bureau d’étude qui sera chargé des études ; • La préparation du dossier d’appel d’offres pour les travaux ; • La préparation du dossier d’appel d’offres pour le recrutement du Bureau qui sera chargé de la surveillance et du contrôle des travaux ; • La réalisation des travaux. En ce qui concerne les travaux à exécuter, ils seront définis après les études techniques.	
Principaux résultats attendus	D'une manière générale, les résultats escomptés sont liés à : • La sécurité routière et au confort des usagers ; • La diminution des coûts d'exploitation des véhicules ; • La réduction du temps de parcours ; • La croissance des échanges commerciaux entre le Bénin et les pays de l'hinterland ; • L'optimisation des échanges commerciaux à l'intérieur du Bénin.	
Etat de mise en œuvre	Pas d’études	
Principaux indicateurs de suivi du Projet	• Nombre de km de route réhabilitée • Nombre d’ouvrages réalisés	
ODD concerné(s) parmi les 6 du Programme	ODD 9 (Infrastructures)	
Durée	6 mois pour les études et 24 mois pour les travaux	
Date de démarrage		
Tutelle	Ministère des Infrastructures et des Transports	
Structure d’exécution		
Partenaires institutionnels		
Partenaires d’exécution		
Autres partenaires intervenant		
Zones d’intervention du projet	Parakou, Beroubouay	
Dimension genre		
BESOIN DE FINANCEMENT		
Coût prévisionnel (A)	40,315 milliards FCFA, soit 70,7 millions USD	
Financement disponible (B)	-	
Sources des ressources déjà mobilisées	Budget national	-
	PTF	-
	Secteur privé, PPP	-

Intitulé du Projet	Réhabilitation de la route Parakou-Béroubouay (182 km)		
	Fondations et autres donateurs	-	
	Total	-	
Gap à mobiliser (C=A-B)	40,315 milliards FCFA, soit 70,7 millions USD		
Principales activités restant à financer	Activités	Coût	
	Etudes	0,600 milliards FCFA	
	Travaux	38,500 milliards FCFA	
	Contrôle et surveillance	1,155 milliards FCFA	
INFORMATIONS, CONTACTS			
Site internet pour des informations sur ce projet			
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom : AYADJI Prénoms : Jacques Titre : Directeur Général des Infrastructures		jacqueayadji@yahoo.fr
			+229 97 89 18 55

Réhabilitation et renforcement de la route Kota-Kouandé-Pehunco (81,08 km) et Pehunco- Fo Boure (48 km)

Intitulé du Projet	Réhabilitation de la route Kota-Kouandé-Pehunco (81,08 km) et Pehunco- Fo Boure (48 km)	
SYNTHESE DU PROJET		
Objectifs de développement du projet	L’objectif sectoriel du projet est de renforcer l’économie nationale et régionale.	
Description sommaire du projet	Le projet comporte quatre composantes principales à savoir : • Les travaux routiers (Travaux, Contrôle et surveillance des travaux) ; • Aménagements socio-économiques connexes et appui aux associations féminines ; • Etudes et Appuis au secteur des transports ; • Gestion du projet. La structure de la chaussée et les profils en travers adoptés se présentent comme ci-après : • En grande agglomération : • 1x2 voies : 9,40 m en béton bitumineux (BB) • Accotement : 2x2,00 m en BB • Structure de chaussée : • Revêtement : BB de 5 cm • Couche de base : en graveleux latéritique amélioré au ciment (épaisseur 20 cm) • Couche de fondation : en latérite naturelle (épaisseur 20 cm) • En rase campagne • 1x2 voies : 7,20 m en béton bitumineux (BB) • Accotement : 2x1,50 m en ESB Structure de chaussée : Identique en grande agglomération.	
Principaux résultats attendus	D'une manière générale, les résultats escomptés sont liés à : • La sécurité routière et au confort des usagers ; • La diminution des coûts d'exploitation des véhicules ; • La réduction du temps de parcours ; • L'amélioration des conditions de vie et de circulation des populations.	
Etat de mise en œuvre	Les rapports provisoires d’avant-projet Détaillé (APD) sont disponibles	
Principaux indicateurs de suivi du Projet	• Nombre de km de route réhabilitée • Nombre d’ouvrages réalisés	
ODD concerné(s) parmi les 6 du Programme	ODD 9 (Infrastructures)	
Durée	24 mois pour les travaux	
Date de démarrage		
Tutelle	Ministère des Infrastructures et des Transports	
Structure d’exécution		
Partenaires institutionnels		
Partenaires d’exécution		
Autres partenaires intervenant		
Zones d’intervention du projet	Kota, Kouandé, Pehunco.	
Dimension genre		
BESOIN DE FINANCEMENT		
Coût prévisionnel (A)	119,63 milliards FCFA, soit 209,9 millions USD	
Financement disponible (B)	-	
Sources des ressources déjà mobilisées	Budget national	-
	PTF	-

Intitulé du Projet	Réhabilitation de la route Kota-Kouandé-Pehunco (81,08 km) et Pehunco- Fo Boure (48 km)		
	Secteur privé, PPP	-	
	Fondations et autres donateurs	-	
	Total	-	
Gap à mobiliser (C=A-B)	119,63 milliards FCFA, soit 209,9 millions USD		
Principales activités restant à financer	Activités	Coût	
	Travaux	45,982 milliards FCFA	
	Contrôle et surveillance	1,379 milliards FCFA	
	Expropriation	1 milliard FCFA	
INFORMATIONS, CONTACTS			
Site internet pour des informations sur ce projet			
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom : AYADJI Prénoms : Jacques Titre : Directeur Général des Infrastructures		jacqueayadji@yahoo.fr
			+229 97 89 18 55

Construction de 20 000 logements sociaux et économiques

Intitulé du Projet	Projet 20 000 logements
Secteur d'activité	Habitat
Ministère de tutelle	Ministère du Cadre de vie et du Développement Durable
Pilier et axe d'ancrage au PAG	AXE 7 : Développement équilibré et durable de l'espace national.
Arrimage ODD	ODD 11 : Faire des villes et des établissements humains des endroits sans exclusion, sûrs, résilients et durables
Objectifs de développement du projet :	
	<i>Ce projet a pour objectif de satisfaire les demandes en logements à pourvoir sur la période 2010 à 2020 estimée à environ 320 000.</i>
Description sommaire du projet :	
	Construction de 20.000 logements de type F4 (4 pièces de vie : Séjour, 3 chambres, cuisine, salle de bain) dans 14 villes répartis suivant 5 typologies différentes définies comme suit : OUEDO : 11 510 logements dont 10 460 logements collectifs et 1.050 logements individuels : - 1864 Logements Collectifs type A – F4 / 80 m² - 4704 Logements Collectifs type B – F4 / 84 m² - 132 Logements Intermédiaire type C -R+1 – F4 / 68 m² - 984 Logements Intermédiaire type C-R+2 – F4 / 68 m² - 2776 Logements Intermédiaire type C -R+3 – F4 / 68 m² - 732 Logements individuels sans garage type D – F4 / 110 m² - 318 Logements individuel avec garage et boyerie type E – F4 / 117 m². AUTRES VILLES : 8 490 logements individuels (Séjour, cuisine 3 chambres salle d'eau, garage et boyerie type E – F4 / 117 m². Le tout dans une démarche de création de « villes nouvelles » et de nouveaux quartiers
Principales études réalisées	• Esquisses réalisées et validées mai 2017 ; • Avant-Projet Sommaire validé -Septembre 2018 • Avant – Projet Détaillé validé - Février 2018 • Études géotechniques réalisées sur l'ensemble des sites (décembre 2017 ; • Étude d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) réalisée sur le site de Ouèdo (Février 2018) ; • Études de voirie de desserte réalisée (janvier 2018) Contrat en cours de signature pour la construction de 800 logements dans huit (08) départements (mars 2018)
Principaux résultats attendus :	
	A la fin du projet, les nombres de logement suivants seront construits par zone d'intervention : Abomey-Calavi (11.500), Porto-Novo (3000), Sèmè-Kpodji (1000), Parakou (2500), Abomey et Bohicon (700), Natitingou (200), Djougou (200), Kandi (100) Malanville (100), Dassa-Zomé (100), Lokossa (100), Aplahoué (100) Azové (100), Pobè (100), Ouidah et Pahou (300).

Principaux indicateurs de suivi du Projet	Taux de couverture de la demande en logement décent : 75% en 2020 Nombre ménages à faible revenus ayant aux logements (à déterminer)	
Date démarrage (Phase des études)	Décembre 2017	
Coût prévisionnel	Coût global estimatif : 319 733 083 150 milliards HT FCFA - Etudes et suivi des travaux : 22 509 493 150 milliards Travaux : 297 223 590 000 milliards	
Financement disponible	21 milliards	
Besoin de financement à mobiliser	319 733 083 129 milliards	
Sources des ressources déjà mobilisées	Budget national	1 milliard
	Secteur privé, PPP	Néant
	PTFs (à lister)	BOAD, BID
	Fondations et autres donateurs (à lister)	
	Total	
Partenaires institutionnels	DGHC, SImAU	
Agence d'exécution	ACVDT,	
Autres partenaires intervenant		
Zones d'intervention du projet	Abomey-Calavi , Porto-Novo, Sèmè-Kpodji, Parakou, Abomey et Bohicon , Natitingou, Djougou, Kandi, Malanville, Dassa-Zoomé, Lokossa, Aplahoué, Azovè, Pobè, Ouidah et Pahou .	
Dimension genre	X Oui ☐ Non	
Site internet informations sur ce projet	<u>Néant</u>	
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom : ANANOUH	Téléphone
	Prénoms : Victor	 +229 97 51 17 76
	Titre : DGHC	Email : vananouh@gouv.Bj

Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB)

Intitulé du Projet	Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB)
Objectifs de développement du projet :	
	<i>Ce projet a pour objectif :</i> d'améliorer les conditions de vie dans les villes
Description sommaire du projet :	
	Lancé en 2008, le Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB) a pour objectif d'améliorer les conditions de vie dans les villes et contribuer positivement à l'objectif 7 du Millénaire, cible 11, qui focalise sur l'amélioration de la vie d'au moins 100 millions d'habitants des bidonvilles d'ici 2020. Le Gouvernement de la République du Bénin, représenté par le Ministre en charge de l'Habitat et de l'Urbanisme, a signé en 2014 avec l'ONU-Habitat un protocole d'entente pour la mise en œuvre du Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB) et de ses principes internationaux au Bénin. Le Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles est mis en œuvre grâce à un partenariat tripartite entre La commission Européenne, le groupe des Etats ACP, et l'ONU-HABITAT. Le programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles a adopté une approche basée sur trois phases: Phase 1: Profilage urbain Phase 2: Planification des actions et élaboration du document pour le programme Phase 3: Mise en œuvre du projet Ainsi, le Ministère en charge de l'Habitat et de l'Urbanisme et ONU-Habitat, en étroite collaboration ont élaboré les phases 1 et 2 du programme qui comporte les profils Urbains des Villes de Cotonou, d'Abomey et de Tchaourou ainsi qu'un profil Urbain National et un plan d'actions prioritaires. Il ne reste qu'à mobiliser le financement pour mettre en œuvre les projets prioritaires identifiés dans la phase 2
Principaux résultats attendus :	
	-Le Profil urbain National et celui des villes de Tchaourou, Abomey et Cotonou sont réalisés - Un plan d'actions prioritaires est élaboré - Les projets prioritaires identifiés par villes sont mis en œuvre
Principaux indicateurs de suivi du Projet	<i>Documents élaborés et amélioration des conditions de vie dans les quartiers précaires</i>
ODD concerné(s) parmi les 7 ci-contre <i>(Cochez SVP. Il n'est pas exclu qu'un projet couvre plusieurs ODD)</i>	☒ ODD 1 (Protection sociale) ☒ ODD 3 (Santé) ☒ ODD 9 (Infrastructures) ☒ ODD 11(Villes et communautés durables)
Durée	10 ans
Date de démarrage <i>(Si déjà en vigueur)</i>	2014
Coût prévisionnel	Phase 1: 21.000 USD (10.500.000 FCFA) Phase 2: 20.000 USD (10.000.000 FCFA)

	Phase 3: 6.000.000 USD (3 000 000 000 FCFA)	
Financement disponible	Le Financement des phases 1 et 2 a été respectivement fait par l'Union Européenne et le Budget National. Pour la phase 3, il faudra considérer que les projets d'aménagement des voies sont déjà pris en compte en grande partie dans le projet phare du PAG dénommé projet asphaltage	
Gap à mobiliser	5,3.000.000 USD (3 000 000 000 FCFA)	
Sources des ressources déjà mobilisées <i>(Le total doit correspondre au financement disponible, indiqué ci-dessus)</i>	Budget national	17 544.USD (10.000.000 FCFA)
	Secteur privé, PPP	0
	PTFs (à lister) Union Européenne et ONU-Habitat	10 500 000 FCFA et équivalent 18 421 \$ USD
	Fondations et autres donateurs (à lister)	
	Total	
Tutelle	MCVDD	
Partenaires institutionnels	Les Mairies de Tchaourou, Abomey et Cotonou	
Partenaires d'exécution	ONU – Habitat	
Autres partenaires intervenant	ONG, Associations, communautés...	
Zones d'intervention du projet	Tout le territoire National	
Dimension genre	☒ Oui ☐ Non	
Site internet pour des informations sur ce projet	https://unhabitat.org/urban-initiatives/initiatives-programmes/participatory-slum-upgrading/	
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce projet	Nom <i>BALLE</i>	Email
	Prénoms <i>Ifédé</i>	
	Titre <i>Point Focal PPAB</i>	letroisieme@yahoo.fr
	Nom <i>ANANOUH</i>	iballe@gouv.bj
	Prénoms <i>Victor K</i>	vananouh@gouv.bj
	Titre <i>DGHC</i>	Téléphone
		
		+229 95 06 72 00
		+229 97 51 17 76

Programme Intercommunal de Réhabilitation du lac Ahémé et ses chenaux et de création d'une zone de développement économique (PIRA)

Intitulé du Projet	Programme Intercommunal de Réhabilitation du lac Ahémé et ses chenaux et de création d'une zone de développement économique (PIRA)
Secteur d'activité	Multisectoriel, intégré et à fort impact environnemental
Ministère de tutelle	Ministère du Cadre de vie et du Développement Durable
Pilier et axe d'ancrage au PAG	PILIER 3 : Améliorer les conditions de vie des populations AXE 7 : Développement équilibré et durable de l'espace national.
Arrimage ODD	ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes formes et partout dans le monde (y compris la promotion de la protection sociale) ; ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
Objectifs de développement du projet :	
	<i>Ce projet a pour objectif :</i> • Réhabiliter le lac Ahémé et ses chenaux par dragage sectoriel et partiel en préservant l'écosystème et la biodiversité aquatique et développer par l'intercommunalité une économie locale verte et dynamique afin d'éradiquer la pauvreté en améliorant les conditions de vie des populations.
Description sommaire du projet :	
	Le Programme Intercommunal de Réhabilitation du lac Ahémé et ses chenaux et de création d'une zone de développement économique (PIRA) est un projet multisectoriel intégré et à fort impact environnemental et social. Il a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations riveraines du lac Ahémé et ses chenaux, à travers la réhabilitation et l'aménagement du plan d'eau par dragage, le reboisement pour la protection des berges et plateaux versants, l'assainissement, la relance des activités de pêche notamment, de production halieutique et de diversification de l'économie locale, le développement des infrastructures économiques et la promotion du tourisme. Le PIRA apporte une réponse adéquate aux problèmes de comblement et d'ensablement du lac Ahémé et ses chenaux face au risque de disparition si rien n'est fait. L'étude de faisabilité technique, lancée par le Gouvernement en décembre 2012, a permis de formuler de façon inclusive avec tous les acteurs et bénéficiaires concernés, un programme à plusieurs composantes : (i) Aménagement du plan d'eau par dragages ; (ii) Promotion des activités de pêche et d'aquaculture ; (iii) Promotion des activités agro-sylvo-pastorales ; (iv) Promotion de l'industrie culturelle, touristique, hôtelière et sportive ; (v) Développement des infrastructures ; (vi) Amélioration du cadre institutionnel et juridique. Il est mis en œuvre par l'Agence pour le Développement intégré de la zone économique du Lac Ahémé et ses Chenaux (ADELAC), établissement public à caractère culturel et scientifique, créé par décret n° 2015-316 du 03 juin 2015, dont le siège est établi dans la zone du projet à Sègbohoulé (Commune de Kpomassè). Les statuts de l'Agence sont en voie de révision pour en faire l'Agence de Développement des Lacs. Les phases de réalisation des études de base ainsi que des études spécifiques complémentaires ont été réalisées avec la mise en place de l'Agence d'exécution en 2016 qui prépare la phase opérationnelle de réhabilitation dès que le financement est mobilisé et les opérateurs de dragage sélectionnés.

Principales études réalisées	1. Etude de faisabilité du Programme Intercommunal de Réhabilitation du Lac Ahémé et ses Chenaux [Cf. Rapport de synthèse Vol 1 et 2 et le Résumé exécutif] 2. Inventaire de la faune ichtyologique du lac Ahémé et ses chenaux 3. Etude d'impact environnemental et social 4. Etude sur la modélisation hydrologique 5. Evaluation stratégique de la qualité de l'eau 6. Etude sur les macroinvertébrés du lac Ahémé et ses chenaux 7. Etude sur l'implication du secteur privé dans le financement et la mise en œuvre du PIRA	
Principaux résultats attendus :		
	○ Le lac Ahémé et ses chenaux sont réhabilités et aménagés à travers les opérations de dragage et la biodiversité protégée ; ○ les activités et les sources de revenus des populations cibles sont diversifiées à travers l'intercommunalité, la promotion d'une économie verte et dynamique par la valorisation du potentiel de la zone ; ○ les infrastructures de développement sociocommunautaires et touristiques sont développées ; ○ le niveau de vie des populations sera amélioré.	
Principaux indicateurs de suivi du Projet	(1) Volume de sédiments dragués ; (2) Linéaire de mangrove reconstitué et superficie reboisé ; (3) Nombre d'emplois créés ; (4) Amélioration du niveau de vie	
Durée	Indéterminée	
Date démarrage (Phase des études)	Décembre 2012	
Coût prévisionnel	189 milliards de FCFA	
Financement disponible	L'étude de faisabilité #1 et l'inventaire de la faune ichtyologique #2 ont été réalisés sur financement sous forme de don de la Coopération Suisse. Toutes les autres études ont été réalisées sur budget national	
Besoin de financement à mobiliser	189 milliards	
Sources des ressources déjà mobilisées	Budget national	Néant
	Secteur privé, PPP	Néant
	PTFs (à lister)	Néant
	Fondations et autres donateurs (à lister)	Néant
	Total	
Partenaires institutionnels	Les Mairies de Bopa, Comé, Grand-Popo, Kpomassè, Houéyogbé et Ouidah	
Agence d'exécution	ADELAC	
Autres partenaires intervenant	ONG, Associations, communautés...	
Zones d'intervention du projet	Six communes riveraines du Lac Ahémé et ses chenaux à savoir : Bopa, Comé, Grand-Popo, Kpomassè, Houéyogbé et Ouidah. Toutefois, sa zone d'influence s'étend sur les communes d'Allada, Athiémé, Abomey-Calavi et Toffo	
Dimension genre	X Oui ☐ Non	
Site internet informations sur ce projet	Néant	
Personne-ressource à contacter pour des informations sur ce	Nom : GBEDEY	Téléphone
	Prénoms : N. Martin	 +229 95 42 11 53

projet	Titre : <i>DG/ADELAC</i>	Email : mgbedey@gouv.bj ou gbedeynm@gmail.com
--------	--------------------------	--